

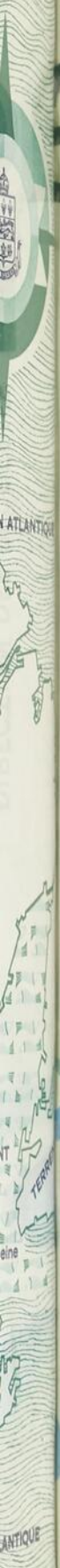
JAN 27 1966

# Actualités marines

MINISTÈRE  
DE  
L'INDUSTRIE  
ET DU  
COMMERCE  
QUÉBEC

AUTOMNE 1965  
VOLUME 9 N° 2

DIRECTION DES PÊCHERIES



arg.



Avec l'approche de l'hiver, on démonte les pêcheries tendues au printemps, tout le long du fleuve, par les pêcheurs d'anguilles. Seules resteront, solidement fixées à la grève, amarrées au rivage, les lourdes billes horizontales dont certaines supportent depuis près de cent ans le poids des glaces.

# actualités marines

GÉRARD D. LÉVESQUE, L.L.L.  
ministre

MAURICE LESSARD  
sous-ministre associé

BLANCHE BEAULIEU  
directrice de la revue

REVUE PUBLIÉE PAR LE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

direction des pêcheries

## SOMMAIRE

Éditorial (Gérard D. Lévesque) .....	2
Missions commerciales, tournées de reconnaissance (Maurice Lessard) .....	3
Le Poisson dans la Bible, dernière partie (Jean-Marie Roy) .....	13
Le Service d'économie maritime et la flotte de pêche hauturière du Québec (Germain Giroux) .....	24
Un bateau côtier équipé pour la pêche aux myes, Le V/M ROUSSEL (Jean-Marie Boulanger) .....	29

La reproduction partielle ou totale des articles ou des statistiques publiés dans la présente revue est permise, mais on est prié d'en mentionner la source. Toute traduction, pour fins de publication, doit être autorisée par la direction de la revue.

Ce numéro d'*Actualités Marines* a été réalisé en héliogravure. Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez vous adresser à la Direction de la revue, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Hôtel du Gouvernement, Québec.

## ÉDITORIAL

*Si la plupart des Québécois reconnaissent que quelques régions du Québec sont moins favorisées que d'autres, s'ils réalisent que, pour certaines parties de la population, il n'existe guère qu'une alternative, ou pratiquer un métier dur qui rapporte peu ou s'expatrier, sont-ils pour cela prêts à fournir l'effort collectif nécessaire au relèvement de ces régions? Les gouvernements, pour leur part, se doivent de prendre l'initiative à cet égard et de continuer d'apporter leur aide aussi longtemps qu'elle est requise, ainsi dans le secteur des pêches, tant que ne s'élargiront pas les perspectives de développement autonome. Ce que certains pensent de telles mises de fonds, lorsqu'elles sont particulièrement importantes et peuvent sembler exagérées en regard des sommes consacrées aux autres secteurs de la production, on peut le présumer. Toute dépense gouvernementale — le contribuable le sait bien — est rendue possible par sa propre contribution au trésor public; il est plus enclin cependant à en admettre le bien-fondé si elle lui assure un certain bénéfice, s'il en résulte un nouveau service dont il profitera. Par contre, plus le profit semble lointain et abstrait, plus il s'élève d'objections sur l'à-propos des décisions prises par les gouvernements.*

*Ainsi, faut-il souvent rappeler que la situation économique des régions de pêche est difficile, que le métier de pêcheur est dur et apporte peu de compensation. Dans l'industrie, lorsque certains travaux comportent des risques, la rémunération en est plus forte, des garanties de toutes sortes sont données à celui qui les exécute; mais où se trouvent les avantages du pêcheur? L'industrie de la pêche sera-t-elle un jour en mesure d'apporter à ses artisans des garanties de travail et de revenu comparables à celles des autres secteurs de l'industrie? Répondre oui, c'est exprimer l'espoir de ceux qui croient en son essor. C'est dans ce but que travaillent les gouvernements qui s'emploient à fournir à l'industrie des pêches les éléments de base qui lui permettront de se développer.*

*Voilà donc pourquoi le gouvernement du Québec consacrera 5,600,000 dollars à l'administration, à l'expansion et à la modernisation des pêches commerciales du Québec en 1965/1966. Au seul poste de la recherche, il réserve 399,600 dollars, ce qui est bien peu d'ailleurs si l'on pense aux crédits versés à ce poste par la plupart des pays.*

*Après avoir passé en revue dans l'éditorial du numéro du printemps de la revue Actualités marines les travaux majeurs exécutés en 1964, nous énumérons brièvement les principales expériences qu'on devait tenter en 1965 pour l'amélioration des techniques de pêche.*

*Les résultats obtenus sont déjà très encourageants. Ainsi, la pêche côtière, qui est la seule source de revenus de nombreux pêcheurs disséminés le long des côtes des régions maritimes, loin des grands centres de pêche, prendra un nouvel essor grâce à la mise en oeuvre de projets divers : pêche au flétan et aux poissons rouges au moyen de filets maillants, exploitation des algues marines et de diverses espèces de mollusques du littoral. L'efficacité de la pêche traditionnelle peut s'accroître grâce aux sondeuses portatives; des expériences menées à bord de quelques barques côtières de Gaspé-nord tendent à le prouver. De même la transformation de la barque traditionnelle, ou plutôt, l'adoption de bateaux qui rendent possible la pratique de diverses sortes de pêche permettra au pêcheur côtier de tirer parti d'espèces variées, puisqu'il disposera d'agrès adaptés à leur capture et qu'il pourra les utiliser tour à tour suivant les conditions de la pêche.*

*Du côté de la pêche hauturière les transformations seront plus radicales encore. L'avenir appartient à la pêche en haute mer et l'on a de plus en plus tendance au Québec à se tourner vers les richesses qu'exploitent à notre nez les flottes étrangères, les ressources du nord-ouest de l'Atlantique. A cet égard, les projets les plus avancés se situent dans le domaine de la construction navale. Le lancement d'un chalutier-senseur, le Villmont II, sera suivi de ceux de deux autres bateaux du même genre qui pourront pêcher avec profit les poissons de fond et les poissons pélagiques suivant la saison. L'initiative la plus audacieuse cependant dans ce domaine est un projet, maintenant à la veille d'être réalisé par Pêcheurs unis de Québec, avec l'aide financière du ministère de l'Industrie et du Commerce et de la Commission maritime canadienne : la construction d'un navire de grande pêche, un chalutier de 155 pieds qui pêchera par l'arrière.*

Suite à la page 32

# Missions commerciales, tournées de reconnaissance

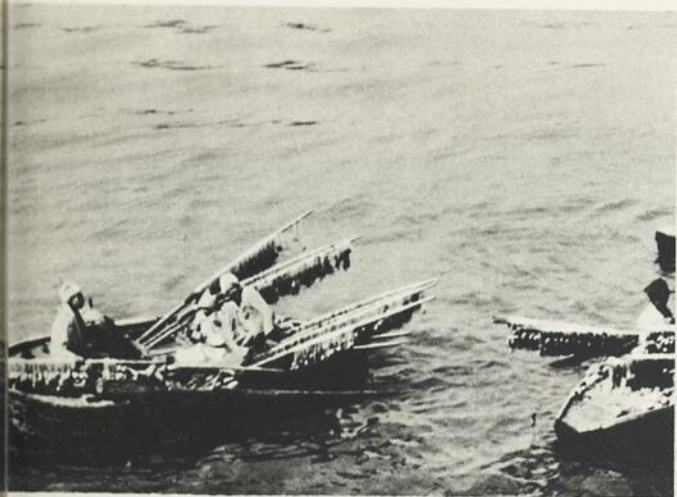
par **Maurice LESSARD**

Sous-ministre associé

Délégué du Québec à deux missions canadiennes d'étude des pêches, M. Lessard, sous-ministre associé de l'Industrie et du Commerce, explique ici, à l'intention des lecteurs d'*Actualités marines*, la nature et le rôle de ces missions. Puis il nous amène avec lui dans les pays visités, divers par les races ou les nations qui les habitent, voisins par les métiers qu'on y pratique, celui de pêcheur ayant retenu particulièrement l'attention du groupe canadien. Tous ceux qui s'intéressent à la pêche liront ce texte avec plaisir et y trouveront matière à réflexion.

C'est exprimer un lieu commun maintenant que de parler du monde comme d'un tout dont aucune partie n'est totalement étrangère aux autres. Il reste évidemment dans chaque pays des domaines que touchent peu les influences du dehors, ainsi les traditions, la langue, la culture. D'autre part, le commerce international a pris une telle expansion que, de ce côté, s'établit un courant d'échanges puissant qui tend à uniformiser les conditions de marché d'une extrémité du monde à l'autre. Il n'était pas rare, il y a 50 ans, qu'un pays puisse vendre des produits en tous points semblables à ceux d'un autre, deux ou trois fois moins cher. Maintenant la différence ne peut jamais être très grande sinon elle risquerait de compromettre certains marchés.

Du côté des techniques se produit également un prodigieux échange; l'expérience des pays dynamiques et créateurs tarde peu, en effet, à profiter à ceux qu'une évolution plus lente mais constante prépare à en tirer parti. Et quoi de plus international qu'une technique, lorsqu'elle a été mise au point et qu'elle se présente dans cette simplicité apparente de l'instrument parfaitement adapté aux besoins et immédiatement utilisable. C'est en partie grâce à cette internationalisation du commerce et des techniques, que les missions commerciales jouent un rôle de plus en plus important. Étudier les conditions des marchés étrangers et les possibilités, pour le pays qu'elles représentent, de profiter des avantages qu'ils offrent et tenter de saisir sur place quelles sont les techniques utilisées dans les différentes branches de l'industrie, pour établir des comparaisons utiles et tâcher d'en tirer profit, voilà deux aspects du travail qui leur est confié. Dans certains domaines, particulièrement touchés par l'industrialisation, les conditions de production, comme les conditions de marché, ont évolué à un rythme si rapide que leur évaluation est très difficile. Ainsi en est-il des pêches qui depuis la guerre ont connu des transformations spectaculaires. N'a-t-on pas vu des pays comme le Pérou passer du rang de petit pays producteur au niveau des 5 ou 6 plus importants fournisseurs de produits marins du monde? Sur ce plan, la Russie et le Japon ont fait des progrès tels qu'ils ont suscité dans le monde entier un mouvement de modernisation accéléré, les autres pays ne désirant pas se laisser trop largement distancer, certains d'ailleurs, comme la Norvège, le Royaume-Uni et l'Islande, possédant déjà de longs et valables états de service.



Pêche sur le Nil.

Voilà donc, rapidement énoncées, quelques-unes des raisons qui ont amené le Canada à former des missions d'étude des pêches auxquelles j'ai été appelé à participer. La première, qui comprenait également M. Léonce Chenard, sous-ministre des pêches du Nouveau-Brunswick, et M. Ray Kinsella, chef de la division des pêches au ministère canadien du Commerce, devait nous conduire au Japon, c'est-à-dire à l'avant-garde du mouvement dont nous venons de parler: le Japon, premier producteur du monde dans l'industrie de la pêche et également premier pays exportateur à cet égard, comme à bien d'autres d'ailleurs. La seconde nous amenait non plus à l'ouest vers l'Asie, mais à l'est, en Europe et en Afrique. L'influence que ces deux missions pourront avoir sur notre commerce à l'étranger et sur la transformation de nos techniques ne se fera pas sentir immédiatement et chaque membre des missions aura la responsabilité de mettre au service du secteur d'activité qui lui est propre l'expérience acquise au cours de ces voyages. Je me contenterai donc ici de parler des différentes étapes des deux tournées auxquelles j'ai participé et de décrire sans m'y arrêter trop longuement la situation de la pêche dans les pays visités, surtout pour attirer l'attention sur ce qui, par sa nouveauté, peut nous servir d'enseignement.

### *Japon (24 mars - 4 avril 1964)*

L'accueil que réservent les Japonais à leurs visiteurs est légendaire. Rien n'est négligé à cet

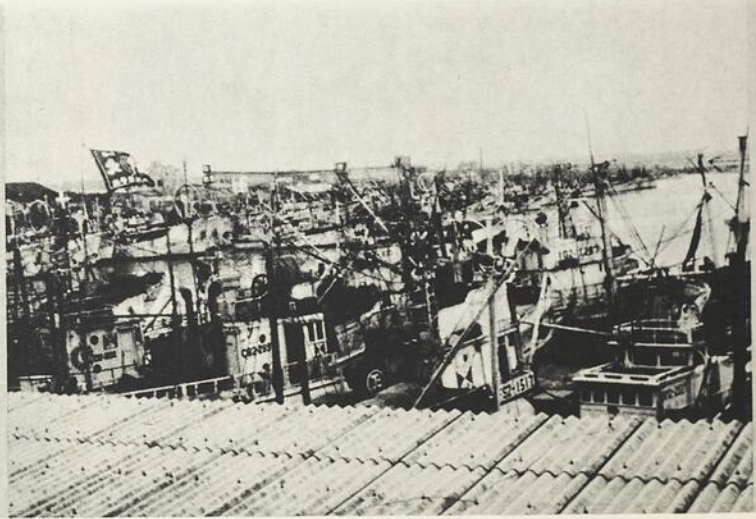
égard et l'on retrouve au niveau des relations d'affaires comme partout la même politesse déférente, une amabilité et une serviabilité qui ne se démentent pas. Il faut dire que nous aurions été un peu perdus, s'il nous avait fallu un tant soit peu dépendre de nous pour l'organisation de notre séjour, tout au Japon semblant au premier coup d'oeil extrêmement complexe à un occidental. Le personnel de l'Ambassade du Canada et de hauts-fonctionnaires japonais ont heureusement pris la chose en main et nous n'avons eu qu'à nous féliciter de leur aide.

C'est à l'Administration fédérale des pêches du Japon que nous nous sommes d'abord rendus et c'est là, grâce à son personnel, que nous avons pu obtenir le plus de renseignements sur les pêches au Japon. Que le Japon se soit pourvu de navires plus gros et mieux équipés, qu'il ait amélioré ses techniques de pêche et ses procédés de transformation, il n'y a là rien de particulièrement surprenant pour nous qui tentons, avec un peu moins de célérité — le peuple japonais possède le sens de l'effort collectif à un très haut degré — de mettre en oeuvre chez nous. Ce qui nous frappe, ce qui est nouveau pour nous, c'est la place qu'occupe l'industrie des pêches au Japon. Pensez que 800,000 personnes y travaillent et qu'il existe plus de 235 établissements de mise en conserve, que le réseau de frigorifiques et d'entrepôts en compte 3,000, dont la capacité d'entreposage atteint 150 millions de pieds cubes. Pour nous, apprendre que la recherche scientifique dans le domaine des pê-

**Japon — Pêche côtière**



**Port de pêche**



ches bénéficie d'une station centrale, de huit stations régionales réparties dans le pays et de 45 stations préfectorales (38 de recherche en mer et 7 de recherche dans les eaux intérieures), dans chacune desquelles travaillent 12 investigateurs scientifiques (soit un total de 540), c'est déjà éprouver de l'étonnement et de l'admiration. Cette impression ne fait que s'accroître, lorsqu'il nous est donné de visiter la principale station régionale, située à Tokyo, qui compte à elle seule 230 employés, dont 130 investigateurs scientifiques, et possède 3 navires de recherche, dont 2 sont des navires océaniques.

Comme chez nous, la pêche en haute mer rapporte la plus grande part des prises (80 p. 100). Fait intéressant, qui nous rappelle les étapes franchies par les coopératives au Québec, les pêcheurs côtiers ont formé des coopératives régionales, elles-mêmes groupées dans une fédération qui a ses bureaux à Tokyo. Il est également intéressant de noter que, au Japon, malgré une production à nulle autre pareille, la moyenne de prises par pêcheur ou par bateau est inférieure, même bien inférieure, à celle des grandes nations productrices de poisson. Ici, comme chez nous, cela est dû au rendement plus faible de la pêche côtière. Le gouvernement cherche actuellement à relever l'économie de ce secteur. On peut voir dans ce phénomène une preuve de plus du fait que chaque secteur oppose à l'uniformisation des méthodes et des techniques une résistance parti-

culière et que suivre pas à pas des programmes d'expansion marqués de succès ailleurs n'est pas s'assurer nécessairement les mêmes résultats.

A quoi les Japonais attribuent-ils surtout les progrès réalisés à la pêche ? Tout d'abord à l'extension des zones de pêche, ce qui a amené la multiplication des bateaux-usines ou usines flottantes, puis à l'amélioration de l'équipement : moteurs diesel pour les petits bateaux, filets de fibres synthétiques, instruments électroniques (radiotéléphones, détecteurs de poisson, appareils de navigation, gyrocompas, moniteurs, pilotage automatique, appareils de réfrigération).

A l'issue de nos entretiens avec les hauts-fonctionnaires de l'Administration fédérale des pêches et grâce aux renseignements qu'ils nous avaient donnés, nous pouvions mieux profiter de notre tournée. Celle-ci s'est continuée par la visite de la préfecture de Shizuoka qui est le centre de la production du thon, dont 80 p. 100 est déchargée dans les ports avoisinants de Shimizu et Yaizu. Puis on nous a menés dès l'aube, moment où l'activité y est à son comble, au marché central de Tokyo. C'est là le marché le plus important du monde où les produits de la mer se vendent à l'enchère aux grossistes, puis de grossistes en grossistes atteignent finalement les poissonniers. De partout, des mers africaines comme des eaux australiennes, par tous genres de transport, bateaux, trains réfrigérés, camions, y parviennent

**Thons alignés sur le quai de Shizuoka**



**Port de pêche**



des produits extrêmement variés par leur nature, comme par leur présentation, car ils sont aussi bien frais, gelés, séchés, salés, que fumés, en conserves ou même vivants. Comment ne pas admirer, dans ces conditions, la propreté de ces immenses halles et ne pas s'exclamer devant la haute qualité des produits présentés. Le marché reçoit 600,000 tonnes de poisson annuellement; 60,000 personnes le visitent quotidiennement, 9 mareyeurs y dirigent la criée, 1,632 revendeurs et 22,000 acheteurs en sont les clients.

Parmi les multiples présentations des produits marins, eux-mêmes multiples (maquereaux, anchois, balaous, colins d'Alaska, thons, carrelets, soles, saumons, flétans, baleines), les saucisses et les jambons, également populaires, ont attiré notre attention. Dans le voisinage de Tokyo, des usines en préparent annuellement plus de 114,000 tonnes métriques.

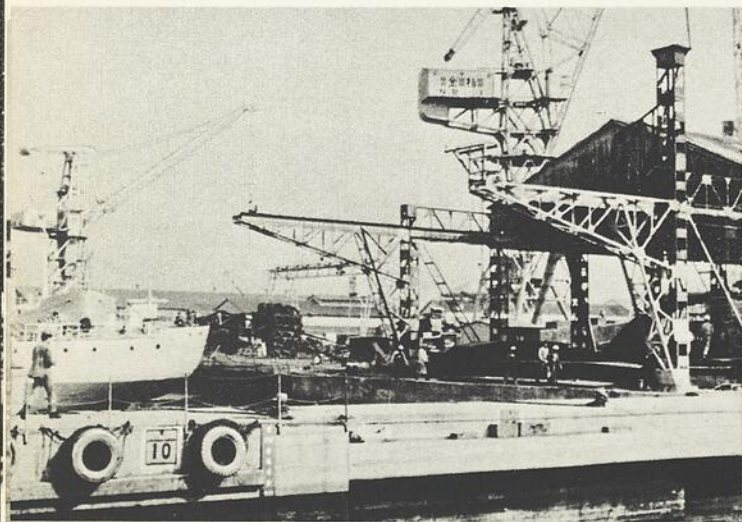
Après une tournée des chantiers maritimes et la visite de plusieurs manufactures d'appareils électroniques, nous nous rendions à l'Université des pêches de Tokyo, l'un des derniers points d'arrêt de notre voyage et celui qui ne présentait pas le moins d'intérêt, on s'en doute bien. Là nous avons pu voir de quelle façon s'orientent les pêches au Japon et surtout à quel point la recherche scientifique et technologique y est importante. Le gouvernement central comme les gouvernements préfectoraux y consacrent une large part de leurs effectifs. En plus des deux

universités consacrées uniquement à l'enseignement des sciences de la pêche, celle que nous visitons, créée par le gouvernement central et une seconde administrée par la préfecture de Shimonoseki, il existe au Japon 60 universités qui dispensent des cours dans l'une des branches rattachées aux pêches, soit qu'elles aient une faculté des sciences de la pêche ou que cet enseignement spécialisé soit dispensé par la faculté des sciences pures et appliquées. On compte également de nombreuses écoles secondaires de pêches dans les préfectures. A Tokyo, huit cents étudiants universitaires et 56 diplômés, de même que 60 étudiants étrangers, s'y spécialisent dans la pêche. On compte 200 diplômés par année dans cette branche. Trois navires-écoles sont mis à la disposition des étudiants qui peuvent y bénéficier d'un entraînement pratique intensif par groupes de cinquante.

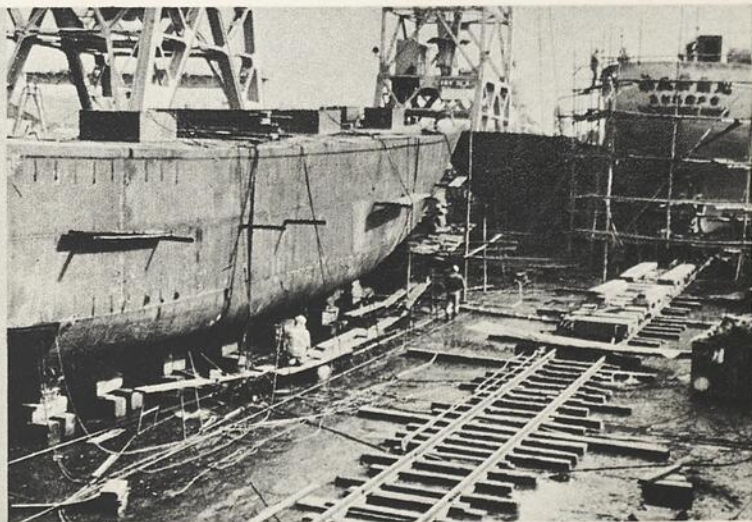
Dernière remarque: le Japon ne se contente pas de faire le commerce des produits marins sur le plan international, il met à la disposition des pays en voie de développement, Sud-est asiatique et Amérique latine, l'énorme expérience qu'il a acquise dans le domaine. Il apporte ainsi son aide à l'expansion de leur industrie en formant des entreprises commerciales conjointes, en apportant la collaboration de ses spécialistes et de ses pêcheurs, comme en fournissant des capitaux. C'est là un effort remarquable qu'on ne peut passer sous silence.

#### **Japon — Intérieur de cales sèches.**

**Des grues puissantes ont hissé jusque sur le quai le bateau qui apparaît à gauche.**



**Cale où l'on peut construire à la fois six chalutiers.**



## Hong-Kong

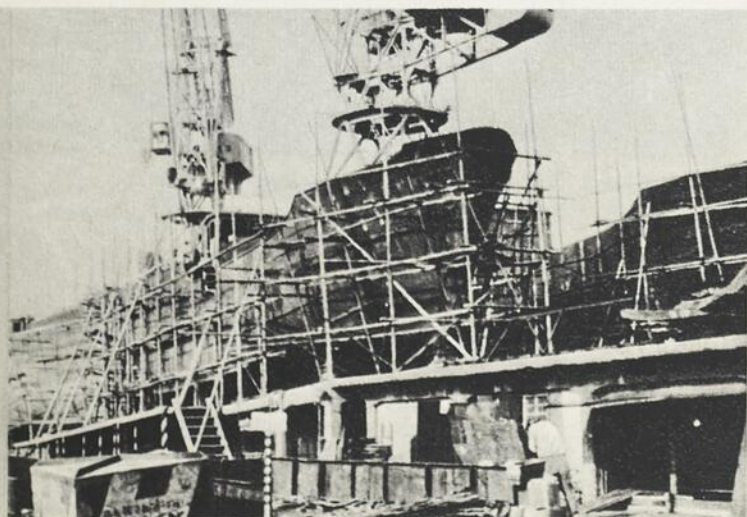
Pour un pays membre du Commonwealth, Hong-Kong représente le point le plus avancé de l'influence de ce groupe en Asie. Notre mission ne pouvait se rendre aussi loin qu'au Japon sans franchir les quelques centaines de milles qui le séparent de ce drôle de pays britannique, agrippé en partie à la Chine continentale, en partie séparé de celle-ci, soulèvement du plateau continental qui déchire la mer et fait irruption comme un énorme aileron à la surface. L'industrie de la pêche, dans cette possession britannique, n'a pas d'autre importance que celle qu'elle prend sur le territoire même, mais elle est, pour le pays, vitale. Les transformations récentes ont été non seulement favorisées, mais bien souvent dirigées par le gouvernement, qui après la guerre a dû prendre ce secteur en main. Elles ont surtout porté sur la flotte de pêche, qui ne comptera bientôt plus que des bateaux à moteur. Ici encore les chiffres ne peuvent manquer de nous surprendre; un aussi petit pays compte 86,000 pêcheurs et 10,000 bateaux, dont plus de 3,000 sont motorisés. Le rôle de la recherche, aussi bien océanographique et technologique qu'économique, est très grand. Un chalutier-laboratoire explore les pêcheries dans un rayon de 500 milles, y compris les eaux du golfe

du Tonkin. Depuis que le gouvernement voit de plus près à l'organisation du secteur de la pêche, la commercialisation des produits marins se fait de façon beaucoup plus rationnelle et les pêcheurs retirent de meilleurs bénéfices de leur pêche. Le gouvernement se préoccupe également des conditions de vie des gens du métier. Il a mis sur pied 10 écoles primaires destinées spécialement aux enfants de pêcheurs; plus de 1,800 écoliers les fréquentent et 1,000 sont reçus dans d'autres écoles grâce à des bourses d'étude. Une école secondaire sera construite à leur intention à Aberdeen.

Un service de prêt, jugé essentiel pour la modernisation tant des bateaux que de l'équipement, a été constitué. Il a rendu des services inappréciables, le développement de l'industrie lui devant le coup de pouce décisif. La formation de coopératives de pêcheurs est également une initiative gouvernementale. Elle a une grande portée sociale, puisqu'elle tente de remettre l'organisation de l'industrie entre les mains des pêcheurs. Il existe 61 coopératives, groupées en 4 fédérations comptant 1,600 membres. Côté formation, 38 capitaines, 1,500 hommes d'équipage et 350 mécaniciens ont été préparés aux examens de la marine et les ont passés avec succès.

**Intérieur d'un chantier de construction à ciel ouvert où l'on fabrique de petits chalutiers d'acier. La mécanisation y est poussée.**

**Hong-Kong — Quai de la halle aux poissons d'Aberdeen, sur la côte chinoise.**



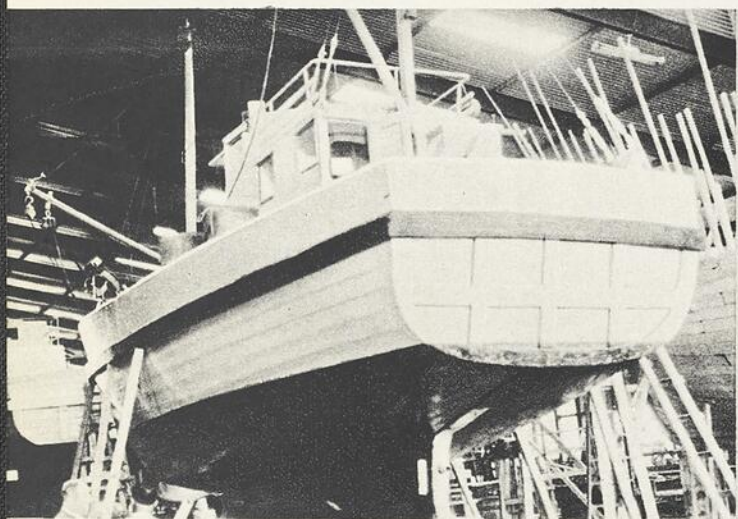
## *Afrique occidentale et Grèce (20 janvier - 11 février 1965)*

Au début de 1965, une seconde mission canadienne d'étude des pêches était formée. Elle comptait outre M. Kinsella et moi-même, qui participions à la première, MM. C. Gordon O'Brien du Conseil des pêches du Canada et S. Lawrence Young du ministère des Pêcheries du Canada et deux représentants de l'industrie, MM. F. A. James Laws de Terre-Neuve et Robert L. Payne de Colombie britannique. Le but principal de la tournée était d'étudier les marchés de ces pays, afin d'établir la possibilité pour le Canada d'y exporter ses produits de la pêche. L'expérience de ces divers pays dans le domaine des pêches pouvait également nous apporter beaucoup.

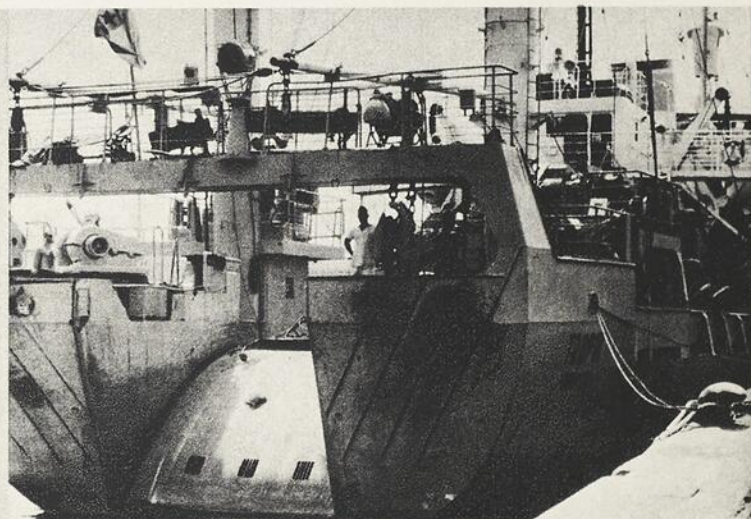
Le Ghana est sans contredit, parmi les pays visités, celui qui présente le plus d'intérêt du point de vue de l'effort apporté à l'expansion des pêches. Près de 150,000 personnes exploitent 10,500 bateaux de pêche côtière, alors que la pêche hauturière se développe à un rythme extrê-

mement rapide (rendement de 43 p. 100 plus élevé en 1963 qu'en 1962). On pratique au Ghana tous les genres de pêche, le plateau continental d'une richesse particulièrement grande présentant un terrain de choix pour la pêche en petites barques et en bateaux de tonnage moyen. D'autre part la pêche en haute mer, assurée en partie par des bateaux étrangers travaillant sous contrat, demeure la plus importante par la quantité et la valeur de ses prises. Le plan d'expansion des pêches mis en oeuvre au Ghana en vue d'assurer au pays une plus grande indépendance économique est particulièrement dynamique. En 1970, le Ghana aura 35 navires de grande pêche construits à l'étranger, auxquels s'ajouteront ceux que le Ghana mettra lui-même en chantier: chalutiers de bois de 60' munis de moteurs diesel de 180 c.v., bateaux de 40' avec des moteurs de 88 c.v.; les pêcheurs pourront se les procurer en versant 25 p. 100 du coût de construction, le reste étant prêté sans intérêt et remboursable en six ans.

La commercialisation du poisson ne diffère pas en général au Ghana de ce qu'elle est dans les autres pays de l'Afrique occidentale que nous



**Ghana — Chantier de construction  
de petits chalutiers de bois.**



**Ghana — Chalutier de 2,000 tonnes  
dans le port de Tema.**

avons visités. Les grossistes ici comme en Nigeria et au Libéria sont les « mammies » qui achètent à peu près toute la production au débarquement. Les produits mis en vente sont, ou bien ceux que rapporte la grande pêche, espèces courantes congelées à bord et écoulées par boîtes de 40 ou 60 livres, ou bien la marée fraîche ramenée par les

pêcheurs locaux. Congelés ou frais, ils sont presque immédiatement revendus et peuvent dans un temps très court passer dans plusieurs mains avant d'atteindre le consommateur qui, de toutes façons, reçoit un poisson d'excellente qualité, car tout est revendu le même jour. Les petits pêcheurs eux, qui se partagent les prises de chaque pêche,

font crédit à leurs acheteurs, alors que les ballots de produits congelés se paient comptant. Notre équipe a pu juger sur place de toutes les particularités de l'industrie de la pêche au Ghana, puisqu'elle s'est rendue aussi bien aux marchés locaux, chez les poissonniers et les mareyeurs, auprès des grandes sociétés de transport, aux entrepôts frigorifiques, que sur les bateaux de pêche, particulièrement au port de Tema, dans les chantiers maritimes et dans divers services gouvernementaux (inspection, laboratoire); elle a aussi rendu visite au représentant local de la FAO. Le Ghana prévoit la collaboration de savants étrangers pour intensifier son programme de recherche et celle de spécialistes de la pêche pour prendre charge de l'entraînement professionnel de ses pêcheurs.

La Nigeria est le pays le plus dense au point de vue démographique du continent africain. La population atteint 55 millions, sa capitale Lagos compte 500,000 habitants. Pourtant 15,000 personnes seulement pratiquent le métier de pêcheur, que ce soit en haute mer à bord de bateaux moto-

risés assez anciens ou dans le lac Tchad avec de petites barques.

La vente se fait par l'intermédiaire ici encore des « mammies ». Un marché commence cependant à prendre beaucoup d'importance, celui du poisson congelé fourni par les chalutiers japonais, russes et polonais. A cause de l'énorme besoin de poisson que connaît la Nigeria, le marché d'importation devra peut-être s'ouvrir plus largement aux produits de la pêche; la merluche serait pour le moment le produit le plus approprié, car il est encore très difficile d'atteindre rapidement les régions intérieures, à cause de la pénurie de voies de communication.

Au Libéria, les pêches ont connu peu d'expansion, si on les compare à celles du Ghana. L'industrie compte seulement 9 bateaux motorisés. Le Libéria a conclu des ententes semblables à celles que la Nigeria a signées avec certaines flottes de pêche étrangères pour le débarquement et la vente de poisson congelé. L'initiative la plus marquante des dernières années a été la construction, par la plus importante entreprise de pêche



**Nigeria — Vente à l'enchère au débarquement.**



**Nigeria — Petits chalutiers de bois qui pêchent par l'arrière.**

**Ils travaillent dans l'Atlantique à peu de distance des côtes.**

du pays, la Mesurado Fishing, d'un grand entrepôt frigorifique à Monrovia et de petits dépôts frigorifiques dans six municipalités. Elle a acheté des camions réfrigérés, ce qui permet de distribuer le poisson congelé à l'intérieur du pays. Ici en-

core la revente du poisson sur les marchés se fait par les « mammies ». La vente de poisson congelé supplante progressivement, surtout lorsqu'on s'éloigne de la côte, toute autre vente de produits marins.



**Libéria — Marché central  
de poisson de Monrovia.**

Ce qui nous a surtout frappés, dans l'ensemble des pays visités en Afrique occidentale, ce sont les progrès réalisés dans la commercialisation du poisson congelé — la consommation, qui était nulle, a grimpé à 40,000 tonnes métriques en 3 ans et sera sans doute de 100,000 tonnes en 1965. Par voie de conséquence, les importations de poisson séché, salé et en conserves ont diminué. L'augmentation des besoins se faisant sentir, reprendront-elles leur cours ? Ceci reste à établir.

La dernière étape du voyage, c'était la Grèce, dont nous ne pouvions nous empêcher d'attendre

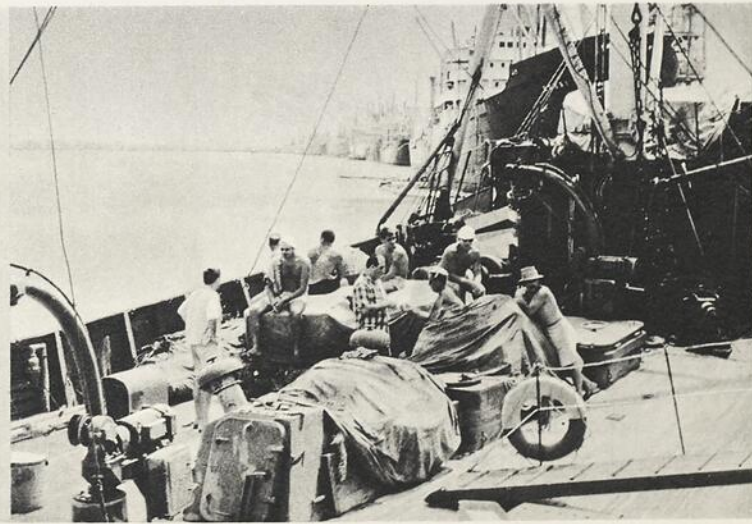
**Pêche côtière dans des  
pirogues motorisées.**



**Libéria — Marché public.  
M. R. Kinsella, membre de la mission,  
devant un comptoir de merluches.**

beaucoup à bien d'autres égards qu'à celui de la pêche. Mais la pêche justement, la barque et le navire, ne font-ils pas partie de la physionomie de ce pays, qui n'est que caps plongeant dans la mer, îles rocheuses, baies et havres de fins galets, dont les acropoles voient toujours la mer et se voient de la mer. De toutes façons, nous avons vu le Pirée et Patras et Tolon, on nous a parlé de Salonique, de Chalkis, de Mytilène, de Samos, de Chio et de Rhodes; dans ces lieux, dont les noms ont tant de résonances pour nous, la pêche est, comme ici, une affaire de tous les jours dont les

**Nigeria — Port de Lagos. Chalutier d'acier  
de plus de 1,000 tonnes qui pêche les poissons pélagiques,  
thons et requins, dans l'Atlantique.**





**Grèce — Barques équipées d'un treuil pour le lancement du chalut. Elles ne peuvent cependant ni le trainer, ni le relever.**



**Chalut relevé à la main par les pêcheurs.**

difficultés sont nombreuses. La Méditerranée s'épuise, même si sa magie demeure, et les bateaux grecs, reprenant d'anciens périple, mettent le cap sur Gibraltar pour se rendre en Atlantique. Même si la pêche hauturière n'a vu ses débuts en Grèce qu'il y a une quinzaine d'années, on songe sérieusement à construire des navires plus gros qui se rendraient à Terre-Neuve.

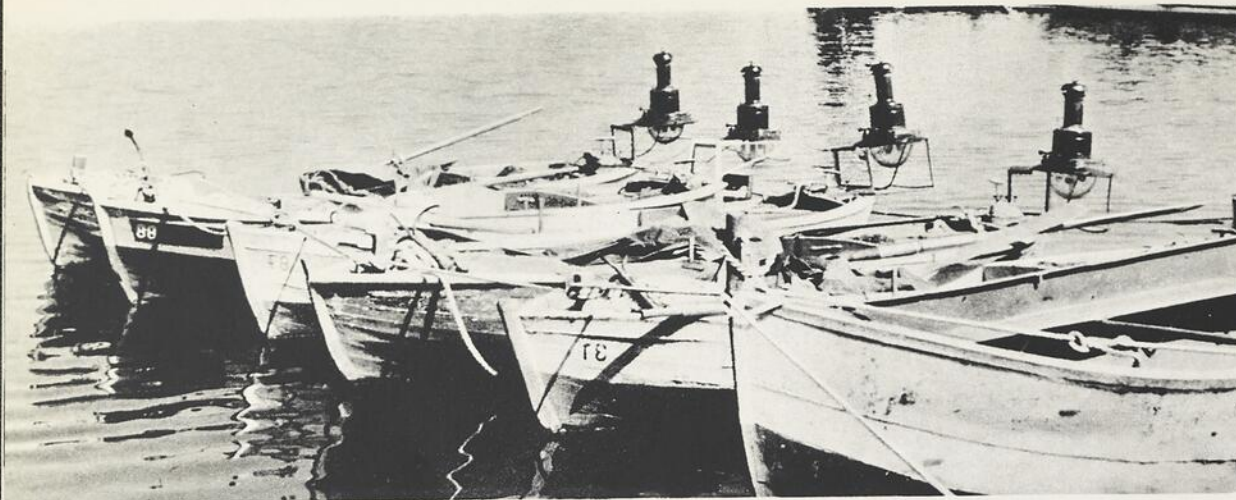
Pour le moment, 20 chalutiers frigorifiques pêchent en Atlantique, 359 chalutiers plus petits, 294 senneurs, 139 bateaux équipés pour le chalut

et la senne et 5,909 bateaux côtiers se tiennent en Méditerranée ou dans les mers grecques. La pêche compte 55,000 mains. Dans les grandes villes, la vente du poisson frais, qui est très en demande, est bien organisée. Des poissonneries bien équipées se sont ouvertes un peu partout et le mouvement se continue. Le salage des sardines et des anchois représente la plus grande production. Les importateurs marquent une préférence pour la morue verte de bonne qualité, à nuque blanche en particulier, et pour le frai de saumon et de morue.

**Grèce — Ancien chalutier de bois.**

**Bateau d'acier de 400 tonnes transformé en chalutier qui pêche par le côté et par l'arrière.**





Pêche aux lumières  
dans la mer de Gallée.

### **Conclusion**

Dans l'ensemble, ces missions ont permis de recueillir une foule de renseignements sur l'industrie de la pêche dans des pays qui peuvent devenir des clients du Canada. C'est d'ailleurs en partie avec l'intention de nous renseigner sur leurs besoins, pour éventuellement savoir les satisfaire, que nous nous rendions les visiter. Notre recherche ne se bornait cependant pas à ce type d'information. Bien d'autres aspects nous intéressaient et notre attente n'a pas été déçue. Notons seulement quelques leçons tirées de ce voyage. D'une part, nous avons pu constater que les situations, qui nous semblent conduire à des

impasses chez nous, ont trouvé ailleurs des solutions et que les pays qui ont connu les mêmes conditions ont réussi à s'en tirer très bien. Il s'agit donc pour nous de persévérer, nos lignes de conduite étant somme toute celles que d'autres ont adoptées avec succès. Par contre, il est clair que nulle part la pêche n'est une industrie facile; il est évident que tous les gouvernements doivent un jour ou l'autre lui apporter leur concours s'ils veulent en faire un succès, qu'elle dépend plus que toute autre de facteurs imprévisibles. Il est également certain que la demande de produits marins ne peut qu'augmenter et qu'investir dans le secteur des pêches c'est penser, de façon très rationnelle, à l'avenir.

*(Les documents photographiques reproduits de la page 3 à la page 12 et en hors-texte appartiennent à la collection de l'auteur).*

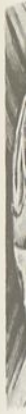
*Bateau de pêche côtière  
dans la mer du Japon.*



*Le port de pêche  
d'Aberdeen — Hong-Kong*

*Pêche côtière au Ghana :  
le filet jeté au large  
est halé à terre à force de bras.*





sans  
belle  
quer  
fois  
joue

par  
Nim  
Yah  
com  
davi  
Semi  
en l  
l'épa  
Tob  
un l  
déci  
la s  
lui

le pè  
plus  
fils  
nier  
form  
musc  
qui  
quest  
le je  
en d  
nuit  
guen

Vol.



## Le Poisson dans la Bible

(DERNIÈRE PARTIE)

De tous les livres de l'Ancien Testament, c'est sans contredit celui de Tobie qui fait la plus belle place au Poisson, non seulement par la fréquence des mots le désignant (il apparaît douze fois dans le texte) mais surtout par le rôle qu'y joue le poisson: il est aliment, remède et symbole.

On connaît l'histoire de Tobie. Elle débute par les malheurs du vieux Tobit<sup>1</sup>, qui, déporté à Ninive après la chute de Samarie, reste fidèle à Yahvé et à son peuple; il aide, par ses dons, ses compatriotes exilés et enterre en cachette les cadavres de ses frères tués par les bourreaux de Sennachérib. Aveugle et ruiné, il continue à vivre en homme juste et, comme Job, à bénir Dieu qui l'éprouve, mais qui finira par le récompenser. Tobit se souvient qu'il a jadis prêté dix talents à un lointain parent, Gabaël, à Ragès en Médie et décide d'y envoyer son fils, Tobie, pour récupérer la somme; après lui avoir prodigué ses conseils, il lui recommande de se chercher un bon guide pour

ce long voyage. Il ne tarde pas à le trouver, car un ange se présente, sous les traits d'un Israélite « venu chercher du travail par là ». Il s'agit, on le sait, de l'archange Raphaël qui cache sous l'apparence humaine sa véritable identité. Tobit lui confie son fils et les voilà en route, suivis du chien de la maison. Le premier soir ils campent le long du Tigre. « L'enfant descendit au fleuve se laver les pieds, quand un gros poisson sauta de l'eau et faillit lui avaler le pied. Le garçon cria et l'ange lui dit: Attrape le poisson et ne le lâche pas ! Le garçon vint à bout du poisson et le tira sur la rive. L'ange lui dit: Ouvre-le, enlève-lui le fiel, le coeur et le foie; mets-les à part, et jette les entrailles, parce que le fiel, le coeur et le foie sont des remèdes utiles. Le jeune homme ouvrit le poisson, préleva le fiel, le coeur et le foie. Il fit frire un peu de poisson pour son repas et en garda pour le saler. Ils marchèrent ensuite tous deux ensemble jusqu'à la Médie. Alors le garçon posa à l'ange cette question: Frère Azarias, quel remède y a-t-il donc dans le coeur, le foie et le fiel de poisson? Il répondit: On brûle le coeur et le foie de poisson et leur fumée s'emploie dans le cas d'un homme, ou d'une femme, que tourmente un démon ou un esprit malin: toute espèce de malaise disparaît définitivement sans laisser aucune trace. Quant au fiel, il sert d'onguent pour les yeux quand on a des taches blanches sur l'oeil: il n'y a plus qu'à souffler sur les taches pour les guérir. » (Tb 6 3-9).

1. La Vulgate emploie le même mot pour désigner le père et le fils: *Tobias*, d'où la forme unique usitée le plus souvent en français. Afin de distinguer le père du fils, la version anglaise de la Bible a gardé pour ce dernier l'orthographe *Tobie* et a adopté pour le père la forme *Tobit*, qui se rapproche de l'orthographe des manuscrits grecs. La Bible de Jérusalem emploie cette forme qui évite l'obligation de répéter, chaque fois qu'il est question de l'un ou de l'autre, *Tobie le vieux* ou *Tobie le jeune*. Notons que les Italiens tournent la difficulté en désignant le fils par *Tobiolo* (parfois *Tobiuzzo*), diminutif de *Tobia*, le nom du père. Les Espagnols distinguent *Tobias padre* et *Tobias menor*.

Ils arrivent près d'Ecbatane, où habite Sarra (Sara), fille de Ragouël, que l'ange lui propose comme future épouse; Sarra a été mariée sept fois, mais ses sept maris sont morts, tués par le démon. Tobie, on le comprend, ne veut pas subir le même sort, mais l'ange le rassure : « Seulement quand tu seras entré dans la chambre, prends le foie et le coeur du poisson, mets-en un peu sur les braises de l'encens. L'odeur se répandra, le démon la respirera, il s'enfuira, et il n'y a pas de danger qu'on le reprenne autour de la jeune fille. » (Tb 6 17).

Azarias conduit son jeune compagnon à la maison de Ragouël; celui-ci leur fait une réception chaleureuse et accorde à Tobie la main de Sarra, non sans l'avoir prévenu toutefois du danger qu'il court, à l'instar des sept premiers maris. Mais Tobie est confiant. Azarias ne l'a-t-il pas rassuré ? On rédige le contrat de mariage et les nouveaux époux se jurent amour et fidélité.

Asmodée en quête d'une huitième victime se prépare à entrer en scène, mais Tobie est sur ses gardes : « Tobie se souvint des conseils de Raphaël, il prit son sac, il en tira le coeur et le foie du poisson et il en mit sur les braises de l'encens. L'odeur de poisson incommoda le démon qui s'enfuit par les airs jusqu'en Égypte. » (Tb 8 2-3). On imagine la joie de Ragouël, qui avait déjà fait creuser la fosse de Tobie. On se prépare à célébrer les noces. Entre-temps Azarias se rend chez Gabaël, à Rhagès<sup>1</sup>, afin de percevoir les dix talents.

Cependant, Tobie sait que, là-bas, ses parents doivent s'inquiéter de leur fils : il faut rentrer à Ninive. Il y ramène sa femme et les biens dont son beau-père l'a comblé. Au moment d'arriver, Raphaël dit à Tobie : « Je te garantis que les yeux de ton père vont s'ouvrir. Tu lui appliqueras sur l'oeil le fiel du poisson : la drogue mordra, et lui tirera des yeux une petite peau blanche. Et ton père pourra regarder et voir la lumière. » (Tb 11 7-8).

1. Le narrateur a commis des inexactitudes. Il parle de Rhagès (ou Ragès) qui ne devait être construite qu'au III<sup>e</sup> siècle et confond Salmanassar avec Sargon.

Le retour donne lieu à une scène touchante. Anne qui surveillait la route dans l'attente de son fils, même si, à certains moments, elle avait désespéré de le revoir vivant, court se jeter à son cou. « Tobit se leva, il trébuchait, mais réussit à franchir la porte de la cour. Tobie se dirigea à sa rencontre (il portait dans sa main le fiel du poisson). Il lui souffla dans les yeux et lui dit, en le tenant bien : Aie confiance père ! Puis il appliqua la drogue et la laissa quelque temps, et enfin, de chaque main, il lui ôta une petite peau du coin des yeux. » (Tb 11 10-12).

Guéri et pleurant de joie, Tobit loue et remercie Dieu. Sarra, que son beau-père va accueillir aux portes de Ninive, arrive à son tour. Toute la famille est réunie, même les cousins sont de la fête; Tobit a recouvré son argent, son fils est bien marié, tout le monde est heureux; mais il ne faut pas oublier de rétribuer Azarias pour ses bons services. On lui offre la moitié de la somme rapportée de Rhagès; Raphaël refuse et se fait connaître. Devant ses hôtes, qui se sont prosternés, il s'élève au ciel.

L'histoire de Tobie a fait l'objet de nombreux commentaires et les exégètes en ont donné diverses interprétations. Elle a inspiré les artistes et les écrivains. Claudel, entre autres, en a tiré une « moralité », riche de poésie et de symbolisme<sup>2</sup>. Plusieurs exégètes, même catholiques, admettent que le livre de Tobie est un récit populaire sans caractère historique<sup>3</sup>. Les personnages et les faits de ce livre ont également donné lieu à de nombreuses interprétations sur lesquelles il n'est pas à propos d'insister dans cet article, où nous tentons seulement de mettre en relief la place occupée par le poisson dans l'Ancien Testament.

On a beaucoup discuté sur la nature du poisson de Tobie. Il est impossible évidemment de savoir de quelle espèce il s'agit et tout ce qu'on peut dire reste dans le domaine de l'hypothèse. Certains auteurs ont supposé qu'il s'agissait d'un

2. *Le livre de Tobie*. Dans : *Les aventures de Sophie*. Paris, Gallimard, 1937.

3. Le livre de Tobie est un livre deutérocanonique que l'Église catholique a reconnu après certaines hésitations; il n'a pas été accueilli par la Bible hébraïque et par les protestants.

brochet. Pourquoi pas le Brochet, en effet? Sa taille et sa voracité ne justifient-elles pas la crainte de Tobie au moment où le poisson « faillit lui avaler le pied »? Mais, voilà: il n'y a pas de brochet dans le Tigre! La seule espèce de la famille des Ésocidés qui existe dans l'Ancien Monde est le Grand Brochet (*Esox lucius*); or, la ligne qui correspond à sa limite de répartition, au sud, passe par les Pyrénées, suit les contours de la France, de l'Italie, de la Yougoslavie, de la Grèce et de la Bulgarie, puis elle contourne la mer Noire par le nord jusqu'à la chaîne du Caucase, la Caspienne jusqu'à la hauteur de la mer d'Aral et se continue vers l'est, jusqu'au Pacifique, en suivant à peu près le 50° parallèle. Comme on le voit, il n'y a pas d'Ésocidés en Turquie, en Syrie et, à plus forte raison, en Irak où coule le Tigre.

Pour revenir au poisson de Tobie, nous pensons que les commentateurs ont nommé brochet un poisson qui appartient à une autre famille, mais qui, par son aspect général, sa taille et ses habitudes de carnivore, rappelle le vrai brochet. La difficulté reste de savoir lequel.

Certains auteurs ont parlé d'un silure. Il existe une grande variété de Siluriformes dans le Tigre (Bagridés, Schilbéidés, Siluridés, Clariidés), dont quelques-uns d'une taille considérable; ainsi, *Pangasius gigas*, énorme « poisson-chat » afro-asiatique, peut atteindre une longueur de 10 pieds et un poids de 250 livres. Même si l'on suppose que ces poissons peuvent attaquer un être humain en train de se baigner, surtout en bondissant hors de l'eau — ce qui est fort douteux — il reste une forte objection au rapprochement entre ce groupe et l'histoire de Tobie, car il ne faut pas oublier que, pour les Israélites, les Silures entrent dans la catégorie des poissons impurs: or, il est dit que Tobie « fit frire un peu de poisson pour son repas ». On voit mal le fils de Tobit, homme juste s'il en fut, enfreignant les prescriptions mosaïques et, surtout l'archange Raphaël encourageant cette violation de la Loi!

Ni brochet, ni silure, le poisson de Tobie reste à identifier. Les artistes, qui ont largement exploité cette histoire ne se sont pas embarrassés de toutes ces considérations. Tout comme ils ont souvent placé les personnages de la Bible dans un

décor familier — pensons aux paysages flamands ou italiens dont ont entouré leurs madones Rubens, Raphaël et d'autres peintres célèbres — ils se sont permis dans le cas de cette histoire de nombreuses licences iconographiques, telles que la représentation de l'ange Raphaël avec ses ailes, alors que le guide Azarias ne fait connaître son identité qu'après le retour à Ninive; Botticelli, pour sa part, nous montre Tobie cheminant en compagnie de trois archanges au lieu d'un: Michel, Raphaël et Gabriel.

Toutefois, c'est dans la représentation du poisson que les artistes ont, semble-t-il pris le plus de libertés. Le Pérugin, Botticelli et Pollajuolo — pour n'en citer que trois<sup>1</sup> — nous montrent Raphaël tenant dans ses mains une petite boîte à remèdes qui est censée contenir le fiel, le foie et le coeur du poisson, alors que Tobie porte, suspendu à une ficelle et entier, le poisson dont les deux compagnons ont déjà, à ce moment, grillé et mangé une partie, puis salé le reste! De plus, ce poisson semble bien petit en regard de celui qui effraya Tobie, quand « il sauta hors de l'eau et faillit lui avaler le pied »<sup>2</sup>. Le but de l'artiste n'est pas celui de l'historien, de l'ethnologue ou de l'homme de science. Un passage de la Bible, une page d'histoire, un aspect de la Nature sont autant de thèmes qu'il interprète, de matériaux avec lesquels, grâce à son génie de créateur, il recompose une vision du monde et exécute un chef-d'oeuvre, langage universel pour tous les hommes et tous les temps. Ce garçon qui porte un poisson et chemine, allègre, sur la route toute baignée de la lumière de l'été, ce pourrait être tout aussi bien celui que vous croisez un jour par hasard sur le sentier qui longe la rivière bordée de saules, où, dans l'onde claire, folâtre l'omble qu'il est allé taquiner, et qui revient tout heureux de sa capture, même si le poisson qu'il rap-

1. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans un article où il sera question du Poisson dans l'art.

2. Dans l'oeuvre de Rubens qui est reproduite dans cet article, le poisson est de bonne taille; il est cependant difficile d'en préciser l'espèce: le peintre a certainement choisi comme modèle l'un des poissons qu'il a vu débarquer par les pêcheurs ou même offrir sur le marché d'Anvers, sans se soucier des espèces qui habitent le Tigre, qu'il ne pouvait d'ailleurs connaître. Il s'agit sans aucun doute d'un poisson marin.



porte n'est qu'une humble carpe ou un modeste goujon dont l'écaillure argentée resplendit dans le soleil.

Et puis, ce poisson de Tobie, n'est-il pas surtout — et peut-être seulement — un symbole? « Le Poisson, écrit Claudel nous est familier, c'est l'image du fond des catacombes que nous trouvons sous la corbeille des pains eucharistiques ». On sait que les premiers chrétiens employaient comme symbole le mot ΙΧΘΥΣ (poisson) pour désigner le Christ, ce monogramme étant formé des lettres initiales de cinq mots grecs : Ιησους Χριστος Θεου Υιος Σωτηρ, c'est-à-dire *Jésus-Christ fils de Dieu, Sauveur*<sup>1</sup>. Et saint Augustin écrit: « Est Christus piscis ille qui ad Tobiam ascendit de flumine vivus, cujus jecore per Passionem fugatus est diabolus »<sup>2</sup>.

Certains commentateurs, qui s'intéressent moins au côté symbolique du livre de Tobie qu'à l'origine de ses principaux thèmes, y ont dépiqué des influences étrangères, surtout au sujet de l'usage que Tobie fait du foie, du cœur et du fiel du poisson. Cette histoire, on s'en souvient, se passe au temps de l'exil à Ninive, d'où part Tobie pour aller à Ecbatane, en Médie. Il est normal que l'écrivain biblique ait rappelé, dans son récit, des éléments de magie en provenance

1. L'origine de ce symbole semble très ancienne. Cette question sera traitée avec plus d'ampleur dans un autre article, *Le Poisson et le symbolisme*, où nous reverrons en même temps les diverses interprétations qui ont été données de l'histoire de Tobie, par les Pères de l'Église entre autres, et que Claudel a si bien résumées dans une langue harmonieuse et imagée.

2. « Le Christ est ce poisson que Tobie retira vivant du fleuve et dont le foie brûlé par la Passion a mis le diable en fuite ».

**Tobie, accompagné de Raphaël, tire son poisson sur la rive.**

**Cette illustration d'une scène du Livre de Tobie est de Rubens et occupe le volet droit d'un triptyque, dont le sujet principal est « La pêche miraculeuse ».**

**L'oeuvre, commandée par les Poissonniers de Malines, fut exécutée entre 1608 et 1629**

**Elle se trouve maintenant à la cathédrale Notre-Dame de Malines.**

(Reproduction d'un document publié dans l'un des dictionnaires de la collection Quillet)

de l'Assyrie et de la Perse voisine, tout en attribuant ces faits mystérieux à la volonté de Dieu. « La démonologie, écrit Daniel-Rops, était très développée en Assyrie et en Perse, l'exorcisme fort en honneur; le foie y avait des propriétés magiques et l'on a même retrouvé des foies d'argile ou de bronze qui servaient aux apprentis-devins à apprendre leur métier<sup>1</sup>; le démon Asmodée, amoureux terrible de Sara, est l'Asma-Daeva des Perses, le diable de la luxure ». Tandis que le foie et le cœur servent à l'exorcisme, le fiel a plutôt des propriétés thérapeutiques, comme le révèle la guérison de Tobit. Chez les peuples de l'Antiquité, de nombreux poissons étaient prescrits dans le traitement de certaines maladies. Hippocrate, Galien, Discoride, entre autres médecins célèbres, ont non seulement vanté la valeur diététique du poisson, mais lui ont attribué les propriétés thérapeutiques les plus variées et les plus inattendues<sup>2</sup>. Selon un relevé de Radcliffe, Pline mentionne, dans le seul livre XXXII de son *Historia Naturalis*, le poisson comme remède plus de 340 fois! Galien et Dioscoride prescrivent le fiel d'un Siluridé comme onguent pour les yeux.

Quant à la chair du poisson, le fait que Tobie a soin d'en saler une partie nous rappelle, une fois de plus, que cette façon de conserver le poisson était courante chez les Israélites. Claudel nous parle de « cette chair mystérieuse, salée du sel de la sagesse ».

Que l'on accepte ou non les diverses interprétations de cette histoire empreinte de charité, on doit admettre que le livre de Tobie était un sujet de réconfort pour les captifs malheureux qui avaient besoin, dans leur exil — dont ils essayaient, nous dit Isaïe, « d'adoucir l'ennui en jetant leurs filets dans l'Euphrate » et le Tigre — de se sentir unis, sous la protection de Yahvé « qui console son peuple dont il prend en pitié les affligés ».

1. On connaît l'importance attribuée par les aruspices étrusques et romains à l'inspection du foie des animaux (hépatoscopie). Chez les Mèdes, par ailleurs, une pratique d'exorcisme consistait à faire respirer au possédé des fumées se dégageant de glandes de poisson qu'on faisait brûler, ce qui devait avoir pour « résultat immédiat la fuite rapide du démon ».

2. Un article de cette série portera sur le Poisson dans la médecine.

Une autre histoire, où le poisson joue un rôle important, c'est celle de Jonas, le « prophète désobéissant qui veut d'abord se dérober à sa mission et qui, ensuite, se plaint à Dieu du succès de sa prédication », dit en commentaire *La Bible de Jérusalem* dans l'introduction à ce livre. « Les prodiges, poursuit le commentaire, sont ici accumulés comme autant de bons tours joués par Dieu au prophète: la tempête subite, Jonas désigné par le sort, le poisson monstrueux, le ricin qui pousse en une nuit et qui sèche en une heure, le tout est raconté avec une ironie non déguisée, bien étrangère au style de l'histoire ». On connaît « cette aventure un peu ridicule ». Jonas a reçu de Yahvé l'ordre d'aller à Ninive, pour annoncer au peuple assyrien qu'il serait châtié. Le prophète se met en route, mais s'embarque à Tarsis pour fuir loin de Yahvé. Une tempête éclate et l'équipage du navire apprenant la faute de Jonas le jette à la mer. « Yahvé fit qu'il y eut un *grand poisson* pour engloutir Jonas. Jonas demeura dans les entrailles du *poisson* trois jours et trois nuits. Des entrailles du *poisson*, il pria Yahvé, son Dieu... » (Jon 2 1-2). Yahvé se laissa fléchir: « Yahvé parla au *poisson*, qui vomit Jonas sur le rivage. » (Jon 2 11).

Il n'a été question jusqu'ici que du *poisson* de Jonas, alors qu'il est plus courant de parler de la *baleine* de Jonas. C'est dans la version grecque des Septante qu'il faut chercher l'origine de cette confusion entre poisson et baleine. En effet, la Bible des Septante et l'évangéliste Matthieu emploient le mot *Κητος* pour désigner le monstre marin qui engloutit Jonas. Le mot latin correspondant est *cetus* (dont on a tiré cétacés, groupe qui comprend les baleines). Mais le mot hébreu qui signifie monstre marin est *tannin*, ou *thannin* (*thanninim*): il désigne aussi bien le crocodile ou le dragon que la baleine.

Or, dans le texte hébreu, ce n'est pas le mot *tannin* qui est employé pour désigner l'animal marin qui avala Jonas, mais bien *dâg gâdôl* qui signifie grand poisson<sup>3</sup>. La baleine n'est pas un

3. La Vulgate n'emploie pas le mot *cetus*, mais *piscis grandis*, expression qui correspond au *dâg gâdôl* du texte hébreu.

poisson et les Israélites le savaient; Jérémie mentionne, dans l'une des Lamentations, que les monstres marins allaitent leurs petits. Si les Hébreux ont connu les baleines de la Méditerranée — deux ou trois espèces — c'est surtout grâce à leurs relations avec les Phéniciens, qui faisaient la chasse à la baleine le long des côtes de Palestine. Tous les marins de la Méditerranée faisaient depuis longtemps la distinction entre Cétacés et Poissons; on rapporte même qu'en des temps très anciens un roi d'Assyrie était venu chasser la baleine au large des côtes de la Palestine.

Ceux qui, en dépit d'une précision bien claire de la Bible, tiennent pour la baleine admettent cependant qu'il ne peut s'agir de l'une des espèces de la famille des Balénoptères (sous-ordre des Mysticètes) qui, à cause de leurs fanons et de leur gosier très étroit, ne peuvent avaler que de petites proies: on sait que ces Mammifères gigantesques, pouvant mesurer jusqu'à 100 pieds et peser 150 tonnes (Grande baleine bleue), se nourrissent de plancton. Le seul Cétacé qui puisse être mis en cause est le Cachalot (*Physeter catodon*), baleine à dents faisant partie du sous-ordre des Odontocètes, qui, sans se comparer pour la taille aux Balénoptères, peut atteindre une longueur de 65 pieds; la bouche de l'animal représente près du tiers de sa longueur totale. Les Cachalots, dont la présence a été signalée en Méditerranée, n'ont qu'un ennemi, l'Homme qui les chasse pour leur spermaceti, huile de choix dont on peut prélever de cinq à dix tonnes chez certains individus, et pour l'ambre gris que les Anciens recherchaient à cause de sa valeur thérapeutique, mais dont l'usage est aujourd'hui limité à l'industrie des parfums. Dans un article intéressant, *Les animaux géants des mers et des fleuves*, l'abbé Etienne Magnin<sup>1</sup> précise que le Cachalot est « l'un des animaux marins à qui l'on a attribué l'honneur d'avoir hébergé Jonas dans son estomac durant trois jours ». Il rappelle aussi que « Linné pensait que le prophète avait bien pu être avalé » par un requin blanc. Des deux hypothèses, la

deuxième est plus conforme au texte hébreu du livre de Jonas, qui parle d'un grand poisson. Le Requin blanc (*Carcharodon carcharias*), qui peut atteindre une quarantaine de pieds, possède, de par sa taille et sa réputation de mangeur d'homme, toutes les qualités pour être le « *dâg gâdôl* » de Jonas, mais un autre grand Sélacien de la Méditerranée pourrait lui disputer ce titre: le Pèlerin des mers (*Cethorinus maximus*) qui peut rivaliser par sa taille avec le Requin blanc.

On a fait remarquer, non sans raison, que Jonas ne pouvait être avalé par un requin sans être lacéré par les dents du poisson. Pourtant, si Yahvé pouvait, par un miracle, permettre à Jonas de survivre trois jours dans l'estomac de l'animal, il n'est pas plus difficile d'admettre que le prophète a pu être avalé et rejeté par un requin sans être déchiré.

Dans un ouvrage publié en 1833, Thaddeus Masson Harris affirme que *tannin* ou *Κητος* ne peut, dans le livre de Jonas, désigner la baleine, parce que le rédacteur biblique « ignorait l'existence de cet animal, qu'il n'avait jamais vu près de Jérusalem ou de l'Égypte, et ne pouvait, d'autre part connaître le Groenland et le Spitzberg ». Harris avait évidemment dans l'idée l'un des grands Balénoptères qu'il croyait confinés aux eaux boréales, et non le Cachalot. Il en conclut que la « baleine » de Jonas est un crocodile, et s'appuie en cela sur plusieurs auteurs, dont Geddes (1790), qui parlent tantôt du crocodile, tantôt du dragon<sup>2</sup> et même de Léviathan.

Bochart, toutefois, est d'accord avec Linné pour supposer qu'il s'agit d'un requin, mais parce que, dans le cas d'une baleine, il faudrait, selon lui, supposer que Dieu a multiplié les miracles: faire venir la baleine des mers du Nord, élargir son oesophage pour permettre à Jonas d'y passer et, enfin, assurer la survie du prophète pendant trois jours dans l'estomac de l'animal!

1. Nous tenons à exprimer nos remerciements à l'auteur de nous avoir permis de prendre connaissance, dans le manuscrit, de son article écrit pour la revue *Actualités marines*.

2. Une fresque des catacombes de Saint-Calliste, à Rome, qui illustre l'histoire de Jonas, montre le prophète jeté du navire et un dragon qui attend pour l'engloutir, puis, dans une autre scène, Jonas qui sort de la gueule du monstre fabuleux.

De son côté, l'auteur des *Fragments en appendice à l'oeuvre de Calmet* donne une interprétation toute particulière de l'histoire de Jonas. Il explique que le mot *dâg*, qui désigne, en premier, le poisson, peut aussi se traduire par bateau de pêche (« fishboat ») et prendre, par extension, le sens de bateau de sauvetage. Il faudrait, selon lui comprendre le passage de la Bible de la façon suivante: « Yahvé prépare un grand canot de sauvetage (*dâg*) pour recueillir Jonas. Jonas demeura dans le fond du canot de sauvetage (*dagah*)<sup>1</sup> trois jours et trois nuits ». Cette traduction qui surprend à première vue peut se défendre. Il faut, en effet, garder en mémoire la mentalité des Orientaux et des Sémites en particulier, qui, dans leurs récits, se plaisent à multiplier les images et aiment parfois à voiler, sous forme d'allégories, la signification d'un récit, d'une histoire. Dans la poésie, le deuxième élément d'un distique répète l'idée du premier mais avec des mots différents. C'est là un des arguments apportés par certains auteurs à l'appui de la théorie voulant que Jonas, ayant quitté la Palestine vers l'ouest alors qu'il était délégué par Yahvé vers l'est, s'embarqua pour l'Afrique du Nord, puis en revint à bord d'un baleinier phénicien et même qu'il sentait le besoin, pour des raisons d'ordre politique, d'expliquer où il avait passé tout le temps de son absence !

On a trouvé dans l'histoire de Jonas, comme dans celle de Tobie, la trace d'influences étrangères. On a fait le rapprochement, par exemple, entre la baleine de Jonas et les monstres marins que Tiamat, la déesse assyrienne de la mer, créa pour combattre les dieux avant d'être tuée par Mardouk. Certains auteurs ont cru voir également une relation entre la légende de Jonas et

1. *Dagah* signifie ventre (ou entrailles) du poisson et, par extension, renflement, creux ou fond d'un bateau de pêche. Cela rappelle le mot français *panse* qui signifie une partie de l'estomac chez les ruminants, puis, dans le langage populaire, le ventre et enfin, par extension, le renflement (ou sa contrepartie) d'un récipient, d'un bateau; enfin le mot est même appliqué, par métonymie, au bateau lui-même: la *panse* est un petit voilier, une chaloupe aux formes lourdes et ventrues. Tout le monde se souvient de la chaloupe de Gilliat, dans *Les travailleurs de la mer*; « la *panse*, une coque solide, pesante, mais vaste, et tenant bien le large ».

certains mythes des Grecs. C'est d'abord le thème du héros englouti par un monstre et rendu ensuite à la lumière, symbole du soleil qui disparaît dans la mer et reparait, le matin, à l'orient. Hercule sort sain et sauf de la gueule d'un requin délégué par Neptune, après l'avoir combattu pendant trois jours. Quant à Jason, il aurait passé trois nuits dans les entrailles d'un dragon<sup>2</sup>. C'est à Joppé, port où Jonas s'est embarqué, que, selon la mythologie, Andromède faillit être dévorée par un dragon.

Une forte présomption n'en demeure pas moins contre la valeur de ces rapprochements et la prétendue influence des mythes étrangers sur la légende de Jonas, du fait que le texte, en hébreu, ne parle pas d'un monstre marin (*tannin*), mais bien d'un grand poisson (*dâg gâdôl*). Cette question suscite encore des discussions et ne sera probablement jamais tranchée.

La nature de l'animal qui avala le prophète a peu d'importance, en revanche, aux yeux des exégètes qui s'intéressent à l'interprétation symbolique de cette histoire. La plupart ont vu dans Jonas englouti par la baleine, puis rendu à la lumière, la préfigure du Christ mis au tombeau et ressuscitant le troisième jour. Ils s'appuient en cela surtout sur un passage des évangiles où Jésus parle du signe de Jonas: « De même, en effet, que Jonas fut dans le ventre du monstre pendant trois jours et trois nuits, de même le Fils de l'homme sera dans le sein de la terre durant trois jours et trois nuits. » (Mt 12 40). Comme on l'a fait remarquer, ce rappel de l'histoire de Jonas « ne doit pas être invoqué comme une preuve de son historicité. Jésus utilise cet apologue de l'Ancien Testament » avec le seul souci « d'enseigner par des images familières aux auditeurs, sans qu'un jugement soit porté sur la réalité des faits. » (*Bible de Jérusalem*). Les premiers chrétiens ont vu aussi dans le dragon (souvent substitué au poisson monstrueux ou à la baleine) le démon qui dévore le pécheur rendu ensuite à la lumière, à cause de son repentir, par

2. Rappelons que le mot *Κητος* se rend aussi bien par dragon, que par monstre marin.

**Illustration du type iconographique de Jonas.**  
**On voit le prophète qui entre, chevelu et vêtu,**  
**dans la gueule du Monstre (en haut),**  
**puis qui en sort, chauve et nu.**

**Le dessin original, qui illustre un**  
**manuscrit du XIVe siècle, apparaît dans**  
**« Fishing from the earliest times »,**  
**de W. Radcliffe. La reproduction en a**  
**été autorisée par l'éditeur John Murray.**

le pardon et la grâce de Dieu. L'iconographie a largement exploité l'histoire de Jonas. Il existe de nombreuses oeuvres — fresques, sculptures, peintures, estampes — où les artistes ont illustré l'un des thèmes et, parfois, dans un cycle narratif formé de plusieurs épisodes, l'histoire au complet. Tantôt l'animal est une baleine, tantôt un énorme poisson. Il existe un type iconographique de Jonas: c'est le prophète qui entre vêtu et chevelu dans le ventre du monstre, mais en sort chauve et nu (voir figure)<sup>1</sup>. Une représentation très rare nous laisse voir par transparence, un peu comme dans une radiographie, Jonas à l'intérieur de l'animal: c'est le cas du Psautier Khloudov, qui date du XIe siècle et est conservé aujourd'hui à Moscou.

Les allusions faites à certains personnages mythologiques nous conduisent tout naturellement à une question fort controversée et sur laquelle ceux qui ont scruté la Bible pour en tirer diverses interprétations ont donné des réponses variées, parfois contradictoires: jusqu'à quel point les Israélites se sont-ils adonnés au culte des idoles et particulièrement à l'ichtyolâtrie? Nier, comme certains l'ont fait, l'existence de toute pratique idolâtre chez les Hébreux, c'est refuser de se rendre à l'évidence. La Bible elle-même nous apprend que le peuple choisi s'est parfois éloigné de Yahvé pour se tourner vers les idoles, « l'abomination de la désolation » dont

1. On a tenté une explication de cette particularité en la faisant dériver d'un mythe solaire, où les rayons de l'astre sont assimilés à des cheveux; quand le soleil disparaît pour la nuit il perd sa chevelure, comme Jonas dans la nuit du tombeau. Cette explication, est — qu'on nous pardonne le calembour trop facile — un peu tirée par les cheveux.



**JONAH ENTERING THE WHALE'S MOUTH.**



**JONAH LEAVING THE WHALE'S MOUTH.**

parle Daniel (9 27 et 12 11). Ézéchiël évoque, dans l'une de ses visions, les pratiques zoolâtres des Israélites : « J'entrai et je regardai : c'étaient toutes sortes d'images de reptiles et d'autres animaux répugnants et toutes les idoles de la maison d'Israël représentées sur le mur tout autour. » (Ez 8 10). D'autres prophètes, surtout Isaïe et Jérémie, ont fulminé contre ces fautes ; aux coupables châtiés par Yahvé, ils ont prêché le repentir et la pénitence pour apaiser sa colère et obtenir son pardon.

Et qui ne se souvient de l'indignation de Moïse qui, redescendant du Sinâï, trouva son peuple agenouillé devant le veau d'or ?

D'autre part, c'est également tomber dans un excès que de considérer les Israélites partout et en tout temps comme des idolâtres. Leur religion est, avant tout, essentiellement monothéiste. Si, en quelques occasions, ils ont semblé l'oublier, en rendant un culte aux animaux, il s'agit d'aberrations occasionnelles, dispersées, et favorisées par le contact avec les peuples où ces pratiques idolâtres étaient d'usage courant.

L'ichtyolâtrie n'est pas un phénomène rare dans l'histoire des anciennes civilisations, et le mythe du Poisson semble le plus ancien des mythes zoologiques. Nous avons déjà fait allusion aux dieux-poissons et aux poissons sacrés des Égyptiens. Les Hébreux, qui ont été marqués sur plus d'un point par l'influence égyptienne, n'ont toutefois fait aucun emprunt à leur panthéon. Par ailleurs, il leur est arrivé de se tourner vers les idoles des autres peuples avec qui ils ont été en contact à un moment ou l'autre de leur histoire.

Le Poisson occupe une place importante dans la mythologie des Phéniciens, des Cananéens, des Philistins et des Assyriens. Tantôt il est associé, comme symbole, aux divinités de la mer ou des fleuves et de la fécondité, tantôt il est lui-même dieu ou déesse qu'on vénère. Chez les Sumériens et les Assyriens, c'est Ea, dieu de l'eau, appelé par les Grecs Oannès (Oès), le « poisson sublime » ; rempli de sagesse, il sauva l'homme du

déluge, lui enseigna les métiers et les arts, lui apprit à forger les métaux. Ses adorateurs portent comme robe une peau de poisson.

Chez les Cananéens, les poissons étaient associés à Môt, dieu de la Mort en lutte contre Baal. Le héros Koshar y était considéré comme l'inventeur des agrès de pêche et le premier forgeron<sup>1</sup>.

Le mieux connu des dieux-poissons est sans doute Dagon ; les Philistins lui avaient élevé un temple à Ashdod ; des prêtres étaient attachés exclusivement à son culte et on lui offrait des sacrifices. Mi-homme, mi-poisson, Dagon a peut-être évolué à partir du Dagan babylonien ; c'est un point sur lequel les spécialistes sont en désaccord, tout comme sur l'origine du nom qui, selon les uns, dériverait du mot *dâg* (poisson) ou, selon d'autres, de *dagan* (grain) : Dagan, d'abord dieu de la fertilité agricole, devient le dieu de la fertilité en général, tel qu'il sera représenté à Ashdod et à Gaza<sup>2</sup>.

Quoi qu'il en soit la Bible ne nous laisse aucun doute sur la forme du Dagon des Philistins, tout en confirmant l'existence du temple élevé en son honneur à Ashdod. Le livre de Samuel, où est relatée la victoire des Philistins sur les Israélites nous apprend que l'arche d'alliance apportée d'Ebenha-Ezer par les Philistins fut placée, comme trophée, dans le temple de Dagon, « à côté de Dagôn » (près de sa statue). Le lendemain matin, les Ashdodites trouvèrent la statue renversée au pied de l'arche. Ils la relevèrent, mais, le jour suivant, ils firent la même constatation et, cette fois, la statue était en pièces : « Le lendemain de bon matin, voilà que Dagôn était tombé sur sa face devant l'arche de Yahvé, et la tête

1. On ne peut s'empêcher de faire un rapprochement entre Koshar et Tubalcaïn.

2. Radcliffe met en doute la valeur du rapprochement entre le Dagon des Philistins et le Dagan des Sumériens et des Assyriens, car, selon lui, les figures d'hommes-poissons qui apparaissent sur les cylindres ou dans les sculptures de Babylone et de Ninive sont plutôt des symboles du dieu des eaux, Ea, que la représentation de Dagan.

de Dagôn et ses deux mains gisaient sur le seuil; il ne restait à sa place que le tronc de Dagôn. » (1 S 5 4-5). Or, ce qui est traduit aujourd'hui par « le tronc de Dagôn » se lisait dans le texte original en hébreu: « la partie de Dagôn *en forme de poisson*.<sup>1</sup> » C'est à ce même dieu que les Philistins offriront un sacrifice après avoir capturé Samson: « Les princes des Philistins se réunirent pour offrir un sacrifice à Dagôn, leur dieu, et se livrer à des réjouissances. » (Jg 16 23). Dagon avait plusieurs temples, dont le plus remarquable, après celui d'Ashdod, s'élevait à Gaza.

Bien qu'aucun passage de la Bible ne mentionne expressément que les Hébreux aient rendu un culte à l'une de ces idoles, rien n'empêche de supposer qu'ils aient pu adopter occasionnellement un des dieux-poissons, puisqu'il est prouvé qu'ils ont parfois sacrifié à d'autres idoles, telles que le veau-d'or, qui rappelle le boeuf Apis des Égyptiens, et même à certains reptiles, comme le mentionne Ézéchiel. Le serpent d'airain (Nb 21 8) n'était pas une idole, mais, longtemps après Moïse, certains Israélites en sont venus à le considérer comme tel, car Ézéchias, en succédant comme roi de Juda à son père, Achaz, qui avait sacrifié aux idoles, ordonna « qu'on mette en pièces le serpent d'airain que Moïse avait fait... » (2 R 18 4). Si les Israélites ont pu, à certains moments, se livrer au culte du serpent qui était, chez ce peuple, l'un des animaux les plus exécrés et, qui, sans doute à cause de celui de l'Éden, personnifiait l'Esprit du mal, à plus forte raison ont-ils pu se laisser aller à l'ichtyolâtrie, le poisson étant considéré par eux comme un animal utile.

Moïse avait prévu ces faiblesses de son peuple, car le Deutéronome, dont la tradition juive lui attribue la paternité, met les Israélites en garde contre toute fabrication d'idoles: « N'allez pas prévariquer et vous faire une image sculptée représentant quoi que ce soit: figure d'homme ou de femme, figure de quelqu'un des oiseaux qui volent dans le ciel, figure de quelqu'un des reptiles

1. On connaît le passage du Paradis perdu de Milton: « Dagon his name; sea-monster, upward man and downward fish ».

qui rampent, figure de quelqu'un des *poissons* qui vivent dans les eaux au-dessous de la terre. » (Dt 4 16-18).

Si les dieux ont souvent pris la forme du poisson, les déesses, qui ne leur cèdent en rien, ne se sont pas fait faute de le faire, on le pense bien. Il était parfaitement logique, d'ailleurs, que, dans l'esprit des anciens, le poisson, reconnu comme animal prolifique, fût associé aux divinités féminines, dont plusieurs présidaient à la fécondité.

On croit que la ville de Ninive, dont l'idéogramme était le poisson, tirait son nom de Ninâ, fille du dieu Ea et d'une déesse-poisson: Ninâ était la protectrice du poisson et des pêcheurs. Un hymne qui lui est consacré mentionne douze poissons dont le « poisson électrique » (torpille ou mormyre) et le « poisson-hirondelle » (simunu), probablement un poisson volant. Parfois, Ninâ est confondue avec Ishtar, déesse de la fertilité, dont le symbole était le serpent.

Chez les Cananéens Ishtar devient Astarté: en hébreu, c'est Ishtaroth ou Ashtaroth (Ashtaroth) forme plurielle qui représente les divinités féminines en général: Astaroth, déesse des Sidoniens et des Cananéens, est souvent confondue avec Atargatis, déesse-poisson vénérée à Ascalôn<sup>2</sup>. Derceto, que les Grecs identifient avec Atargatis, est une déesse, qui, selon la légende, abandonna dans le désert sa fille naturelle, puis se jeta dans un lac près d'Ascalôn où elle fut métamorphosée en poisson.<sup>3</sup> Pour cette raison les Syriens s'abstenaient totalement de poisson. Certains auteurs prétendent que des noms différents désignent une

2. Le rapprochement entre Astarté et Atargatis semble justifié par la représentation, sur les monnaies d'Ascalôn, de la déesse Atargatis tenant dans sa main droite une colombe, qui était, on le sait, le symbole d'Astarté.

3. Pour les Grecs, Astarté et Derceto ne faisaient qu'une seule et même déesse avec Aphrodite. Après eux, les Romains ont cru que Vénus et même Cupidon se changèrent en poissons pour échapper à la poursuite des géants. La question des divinités-poissons est assez complexe. Ce sujet sera développé davantage dans *Le Poisson et la mythologie*.

même déesse, tandis que, pour d'autres, un même nom peut s'appliquer à des déesses différentes, mais tous sont d'accord pour leur donner la forme mi-femme, mi-poisson<sup>1</sup>.

Quant à la Bible, qui leur donne le nom général d'Astoreth, elle est plus catégorique sur ce point que sur la question des dieux-poissons : au moins deux passages de l'Ancien Testament confirment l'existence d'un culte à la déesse-poisson, chez les Israélites, et on est surpris d'apprendre que Salomon s'est rendu coupable de cette faute : « Salomon suivit Astarté, la divinité des Sidoniens... » (1 R 11 5). Il alla même jusqu'à lui élever un temple : « C'est qu'il m'a délaissé, qu'il s'est prosterné devant Astarté, déesse des Sidoniens. » (1 R 11 33). Salomon reconnaîtra bientôt son erreur et s'en repentira. Yahvé lui pardonnera, comme il le fait pour tout son peuple quand celui-ci s'égare un temps, car, en général, il reste fidèle à son Dieu.

Si la zoolâtrie ne fut pas une pratique régulière en Israël, on sait que, par ailleurs, les animaux y étaient offerts en sacrifice; rien n'indique cependant que les poissons aient servi de victimes, comme ce fut le cas chez les Grecs et les Romains.

On connaît bien la cérémonie qui avait lieu durant la fête de l'expiation : une chèvre était offerte en sacrifice et l'autre, chargée par le grand-prêtre des péchés d'Israël, était envoyée dans le désert. Une autre cérémonie, encore en usage chez les Juifs, en Israël, rappelle celle du bouc-émissaire, mais dans ce cas, c'est le poisson qui est chargé des péchés commis durant l'année. La cérémonie a lieu le Premier de l'an hébraïque (Rosh-Hashana), les 1 et 2 Tichri, c'est-à-dire à la mi-septembre. On s'assemble près de la mer

ou d'un lac; si l'on aperçoit de nombreux poissons, c'est là le signe que l'expiation des péchés a été agréée. Alors la foule, bondissant de joie, jette une partie de ses vêtements aux poissons qui, peu soucieux de prendre cet autre fardeau, ont vite fait de disparaître. C'est le seul exemple chez les Juifs d'un présage tiré de l'observation des poissons.

Aucune trace de totémisme n'a été retrouvée chez les Hébreux. Les animaux associés aux tribus d'Israël n'étaient pas des totems, mais des symboles : ainsi le serpent représentait la tribu de Dan, la gazelle, celle de Naphtalie, et le lion, celle de Juda. Mais le poisson était, lui aussi, associé à Juda.

« Juda, terre d'où viendra la lumière », nous dit la Bible. On ne peut s'empêcher, ici, de penser à l'Introït de la Messe de l'aurore à Noël : « Aujourd'hui, la lumière brillera sur nous ». Comme leurs frères, les bergers conviés par l'étoile de cette nuit merveilleuse, les pêcheurs connaissent bien cette lumière — pêcheurs de Galilée comme ceux de chez nous — eux qui l'ont vue monter du nord, là d'où descendent vers leurs filets les poissons « parcourant les sentiers des eaux », quand les premières lueurs de l'aube annoncent la moisson de la mer... « Maître, dira un jour Simon-Pierre, nous avons peiné toute la nuit sans rien prendre ». Mais, voilà, après la nuit, l'abondance miraculeuse ! Pêcheurs choisis, entre tous, pour porter la lumière de Juda à toutes les nations, qui reconnaîtront, non plus seulement le signe de Jonas, mais celui de l'Ichtys ! Pour le peuple plongé, durant la nuit de tant de siècles, dans l'attente de cette lumière, enfin va se lever le jour... Nous sommes à l'aurore du Nouveau Testament.

---

Erratum : Dans la dernière livraison d'*Actualités marines*, une erreur s'est glissée à l'intérieur d'une citation faite par M. Roy dans la seconde tranche de son texte : *Le poisson dans la Bible*. A la page 27, second paragraphe, 7<sup>e</sup> ligne, il faut lire : « vous en pourrez manger ». On a également omis le « suite du texte dans le prochain numéro » à la fin du même article.

---

1. Les déesses-poissons ne doivent pas être confondues, malgré une analogie de forme, avec les sirènes, qui ont été d'abord des femmes-oiseaux; leur légende a survécu longtemps, surtout chez les marins, à la croyance aux déesses.

# Le Service d'économie maritime et la flotte de pêche hauturière du Québec

par **Germain GIROUX**

Directeur du Service d'économie maritime

On présentait récemment le bateau de pêche comme un instrument de production comparable dans l'industrie des pêches à « la machine dans l'industrie manufacturière ». Souligner ainsi son importance, c'est dire également celle du Service qui assume l'administration de la flotte.

Les pêches maritimes du Québec ont connu une rapide évolution durant les treize dernières années. De caractère artisanal depuis l'installation des premiers pêcheurs sur les côtes du Québec, la pêche connaissait en 1951 une première transformation importante par l'introduction de palangriers et de chalutiers de bois. Les pêches maritimes cessaient d'être uniquement côtières pour devenir en partie hauturières.

Cette modernisation de la flotte de pêche entreprise par le gouvernement du Québec était une tentative de relèvement, la seule possible dans un secteur autrement voué à dépérir. Au lieu de choisir d'aider directement les pêcheurs, le Québec se proposait de mettre entre leurs mains les outils de travail qui leur permettent de relever eux-mêmes leur économie.

Cette tâche ne pouvait toutefois s'accomplir sans leur collaboration et celle de spécialistes chargés de mettre en oeuvre ce vaste programme de planification.

En effet, l'organisation de la flotte de pêche hauturière suscitait de nombreux problèmes d'ordre administratif, financier ou technique. Le passage de la pêche artisanale à la pêche industrielle a exigé une transformation radicale du milieu de la pêche, tant du côté de ses artisans que de celui des méthodes utilisées et des installations existantes. Pour diriger efficacement un bateau de pêche hauturière, un pêcheur doit à la fois

posséder des connaissances en navigation, en mécanique et en électronique, savoir utiliser diverses sortes d'agrès de pêche, pouvoir prendre charge d'un équipage et administrer une entreprise, un bateau de grande pêche étant à lui seul une sorte d'entreprise industrielle. Comme la pêche artisanale ne préparait pas à des fonctions aussi diversifiées, le recrutement des patrons de bateaux de pêche hauturière s'est révélé difficile au cours des premières années de cette période d'adaptation.

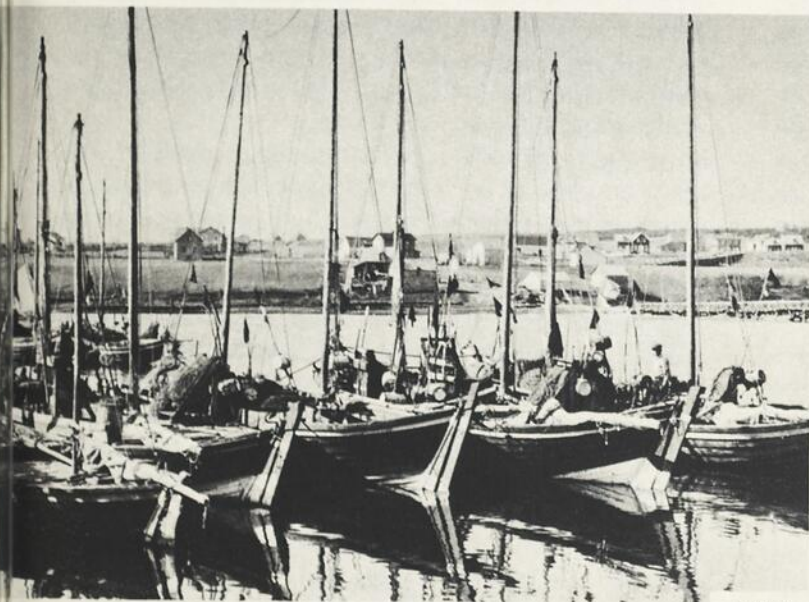
Le gouvernement ne possédait d'ailleurs au début aucun cadre administratif capable de mener à bien les études et les analyses qu'exigeait ce nouveau départ, ni de faire face aux problèmes nombreux qu'il ne manquait pas de susciter. Il a fallu, là comme ailleurs, innover et organiser avec les années les cadres nécessaires. La difficulté de trouver du personnel qualifié explique facilement certains tâtonnements et de courtes périodes d'incertitude. Par ailleurs, l'évolution rapide de la pêche dans les autres provinces exigeait un effort accru de la part du Québec qui devait à la fois rattraper le temps perdu et participer à un mouvement accéléré de modernisation et d'industrialisation de la pêche.

## *La flotte aujourd'hui*

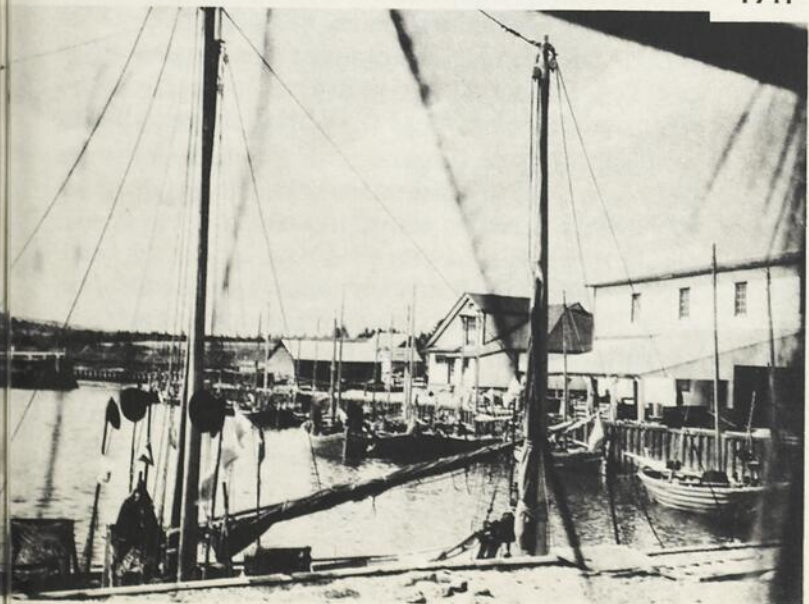
La flotte de pêche hauturière a rapidement augmenté, comme l'indique le tableau qui suit.



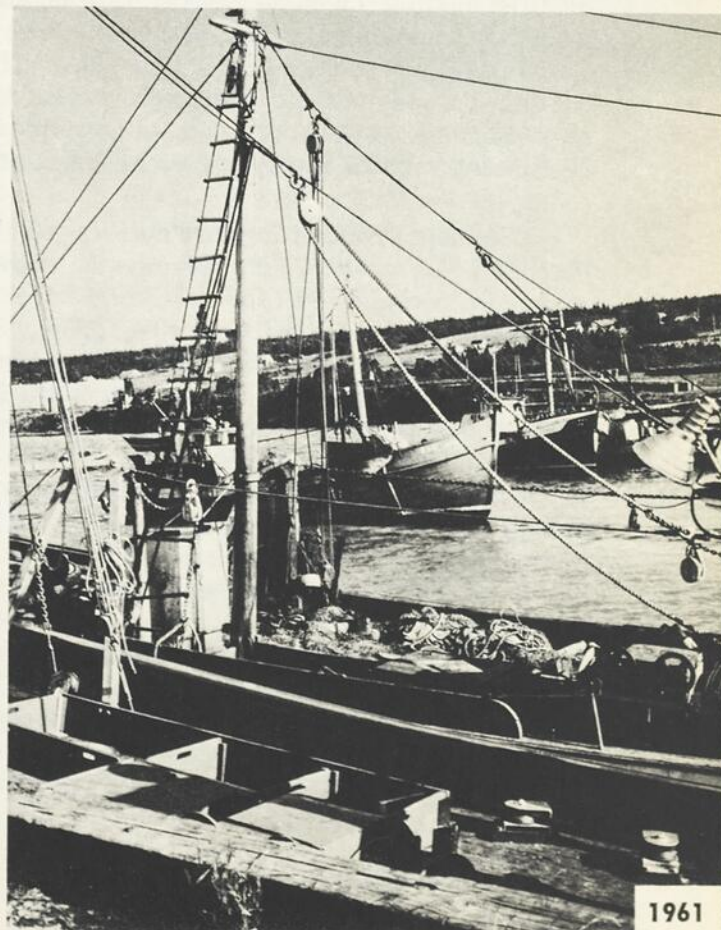
1964



1941



*De la « barge » gaspésienne à voile et à moteur, équipée de palangres, aux chalutiers de bois ou d'acier, qui peuvent se rendre sur les grands fonds, quelque 20 ans ont passé. La physionomie de nos havres, devenus ports, changera encore avec l'avènement de véritables navires de pêche et, peut-être, d'usines flottantes comme en comptent les flottes de pêche étrangères.*  
(Office du film du Québec)



1961

Flotte de pêche hauturière  
1952 à 1965 (septembre)

Année	Gaspé- siennes	Palan- griers	Chalutiers		Chalutiers- seineurs
			de bois	d'acier	
1952		3	1		
1953		6	1		
1954		3	5		
1955	1	2	5		
1956	6	1	11		
1957	8		5		
1958	13		3		
1959	16		9		
1960	6		12		
1961			6	2	
1962			12	3	
1963			13	8	
1964			9	3	
1965			7		1

L'introduction de ces nouveaux types de bateaux ne s'est pas faite sans difficultés, disions-nous. Une période d'essais et de tâtonnements a précédé le moment où l'on a pu juger de leur efficacité et des transformations qui étaient de nature à les améliorer. Si le navire idéal n'existe pas, le bateau de pêche idéal non plus, au Québec comme ailleurs. On ne résout pas, en outre, les problèmes techniques du jour au lendemain, pas plus qu'on ne devient expert-technicien ou ouvrier qualifié aussitôt qu'on le désire. De longues et laborieuses mises au point, des reprises et des essais nombreux, des consultations, des efforts de toutes sortes ont été consacrés à cette tâche qui a demandé les collaborations les plus diverses : ingénieurs, architectes navals, techniciens, etc.

Comment évaluer aujourd'hui les résultats obtenus ? La qualité des bateaux mis entre les mains des pêcheurs du Québec se compare à celle des unités utilisées dans les autres provinces et à l'étranger ; en outre, compte tenu des matériaux utilisés, des particularités d'assemblage et des garanties données par les Chantiers maritimes du Québec, leur coût n'en est pas plus élevé. En effet, le Québec, innovateur à cet égard, n'a-t-il pas obtenu que les Chantiers maritimes livrent les nouvelles unités de pêche hauturière après des essais nautiques probants et avec une garantie de marche valable pendant une saison de pêche. Le Québec a évité ainsi de nombreux retards et a contribué à améliorer les techniques de mise au point des bateaux de pêche. Il reste du chemin à parcourir là comme ailleurs, mais la tâche est bien amorcée.

### Les artisans de ce renouveau

La collaboration des pêcheurs était, nous l'avons dit, l'atout essentiel dans cette entreprise. En 1952, les pêcheurs exerçaient un métier artisanal qui se transmettait par tradition et n'exigeait aucune formation scolaire particulière. Leur niveau d'instruction pouvait donc être assez bas. Intelligence, courage et ténacité, voilà ce qui leur a permis de compenser ces déficiences. C'est en effet parmi eux que se sont recrutés les premiers capitaines propriétaires de chalutiers. C'était les mettre à rude épreuve et, selon certains, courir un risque exagéré. Le chemin parcouru dans un laps de temps relativement court est éloquent et devant la compétence acquise par le pêcheur hauturier québécois et le rendement qu'il obtient de son bateau, les sceptiques ne peuvent qu'avouer l'échec de leurs prévisions.

Il faut admirer les premiers pêcheurs qui ont accepté de se lancer dans cette aventure, de faire confiance aux initiateurs d'un programme qui pouvait sembler hasardeux. Il ne fallait pas cependant que le métier ne reste accessible qu'à quelques-uns, à ceux qui faisaient preuve de qualités peu ordinaires. Technicien spécialisé, le nouveau type de pêcheur hauturier est aussi administrateur et patron, ce qui exige de lui beaucoup de jugement et le sens des responsabilités, car il doit prendre les mesures nécessaires au bon fonctionnement des opérations de pêche tout en veillant à assurer la rentabilité de son bateau. Il fallait donc s'empresse de combler les lacunes existantes et voir à procurer à ceux que le métier de pêcheur hauturier intéressait une initiation adéquate. Très tôt, on a élaboré un programme d'enseignement spécialisé à leur intention, en collaboration avec l'École des pêcheries de Grande-Rivière. On organisa pendant l'hiver des cours spéciaux de navigation, de mécanique des moteurs marins, d'électronique et de montage d'agrès de pêche. On connaît maintenant l'expansion prise par l'enseignement spécialisé en pêcheries, l'un des premiers à se charger d'éducation des adultes.

En 1958, on organisa un cours régulier de deux ans pour la formation des jeunes pêcheurs et on réorganisa les cours spéciaux dispensés aux pêcheurs professionnels. L'École a joué de cette façon un rôle prédominant dans la modernisation de la flotte de pêche en apportant un complément de formation professionnelle aux pêcheurs hauturiers et en préparant des équipes de jeunes spécialisés dans toutes les branches de l'industrie des pêches.

## Les cadres administratifs

L'administration de ce qu'il est convenu d'appeler la flotte de pêche du Québec, c'est-à-dire des unités de pêche hauturière construites avec l'aide gouvernementale, relève à l'heure actuelle du Service d'économie maritime de la Direction des pêcheries du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec. Ce Service a pour fonction première de favoriser le développement de la flotte en lui apportant une aide financière et technique et en travaillant en étroite collaboration avec le secteur primaire des pêches maritimes pour trouver des solutions adéquates à ses problèmes.

Le Service comprend l'administration centrale et trois sections dites du crédit maritime, de l'économie et de la technologie. Il compte, outre le bureau de Québec, des bureaux régionaux à Gaspé, aux Iles-de-la-Madeleine et sur la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent. Le personnel technique se compose actuellement d'un technologiste en pêcheries, d'un ingénieur spécialisé dans les moteurs marins, d'un stagiaire en architecture navale, de trois conseillers techniques en construction navale et de six conseillers techniques en moteurs diesel.

La section du crédit maritime voit à l'application des lois et règlements provinciaux qui régissent les formes d'assistance financière offertes au secteur primaire des pêches commerciales, prêts ou subsides pour la construction et la réparation des bateaux de pêche et l'achat d'équipement. Comme la section de l'économie ne possède pas encore des cadres définitifs, celle du crédit maritime se charge de l'analyse et de l'interprétation des rapports de débarquement et de l'évaluation de l'effort de pêche; elle contrôle les remboursements des prêts consentis et procède aux enquêtes prévues par les règlements.

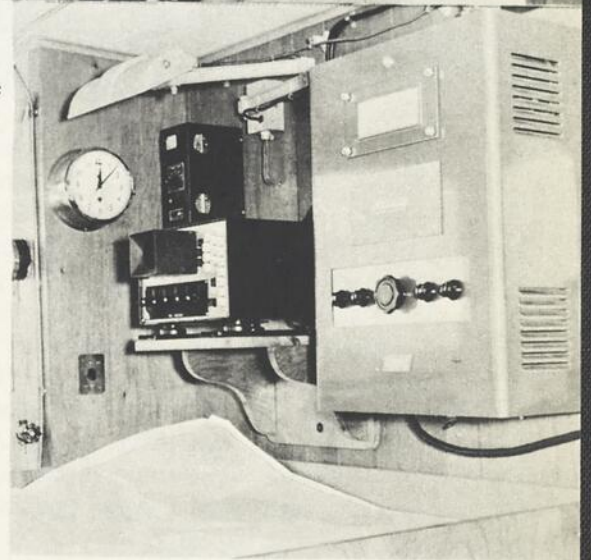
Quelques chiffres feront voir l'ampleur du travail accompli par son personnel. De 1952 à 1965, elle a fait l'étude des demandes de prêts pour la construction de 181 unités et pour la réparation de 185 bateaux qui avaient été accidentés ou devaient être remis en état; la valeur des crédits mis en cause dépasse 11,500,000 dollars. Comme le gouvernement du Québec défraie la prime d'assurance maritime de la flotte, il appartient à la même section de contrôler la mise en application des clauses d'assurance par les assureurs.

La section de technologie a pour objectif l'étude des problèmes techniques que posent l'ex-



▲  
**Timonerie moderne.**  
 De gauche à droite :  
 Panneau de contrôle  
 du moteur principal  
 Radar  
 Compas magnétique  
 Asdic  
 Echographe  
 En haut :  
 Indicateur d'angle  
 de barre.

▶  
 Radiotéléphone  
 et Loran  
 (Photos Estel)



ploitation de la flotte de pêche et son développement. La diversité des problèmes soulevés oblige son personnel à exécuter des tâches multiples : étude des plans et devis de nouvelles classes de bateaux, analyse des rendements de la flotte, de l'utilisation des moteurs marins; il sert de conseiller auprès des pêcheurs hauturiers, qu'il rencontre à l'occasion de visites périodiques, et d'intermédiaire auprès des fournisseurs; il doit contrôler et surveiller la construction et la réparation des bateaux et procéder aux essais nautiques nécessaires.

Le travail accompli par cette section est mieux mis en lumière quand on pense aux travaux d'envergure exécutés durant ces dernières années. On a mis au point les plans et devis des chalutiers de bois, introduit un nouveau type de chalutier d'acier à forme hydroconique, collaboré à l'étude des plans d'un chalutier de pêche en haute mer et d'un chalutier-seineur et préparé les devis descriptifs d'un nouveau type de bateau côtier

à usages multiples. Depuis un an, les techniciens travaillent avec un architecte naval à la préparation des plans d'un chalutier-école. Le ministère de l'Éducation du Québec, qui a pris en main l'enseignement spécialisé en pêcheries en juin 1965, jouera ainsi le rôle de pionnier en Amérique du Nord grâce à cet instrument unique qui permettra d'intensifier la formation des futurs pêcheurs et de perfectionner l'entraînement professionnel des pêcheurs hauturiers.

Le bien-fondé de ce projet de chalutier-école a été longuement discuté. Si Québec désire acquérir un chalutier-école, c'est qu'il trouve essentiel de former de meilleurs pêcheurs et d'apporter un complément de formation professionnelle aux pêcheurs hauturiers actuels. Ce chalutier-école comblera un vide. En effet, comme on ne forme pas des chirurgiens seulement en salle de cours, ainsi la pratique de la pêche en mer est indispensable au futur pêcheur. Des instructeurs qualifiés enseigneront la théorie en classe et dirigeront la pratique à bord du bateau. La connaissance du métier par l'enseignement et l'apprentissage demeure un facteur essentiel dans la conduite d'un chalutier et l'un des facteurs de rentabilité des flottes de pêche. On peut discuter longuement sur le choix des moyens, mais tous s'entendent sur le but à atteindre. En effet, la rentabilité d'un bateau de pêche repose sur le travail et la compétence des équipages comme sur la mise au point technique des bateaux.

Elle dépend aussi largement du sens administratif du chef de cette petite entreprise. Lestés d'un meilleur bagage de connaissances dans le métier qu'ils pratiquent, les pêcheurs, en particulier ceux à qui l'on confie la charge de bateaux, doivent se familiariser avec un domaine qui leur a été presque étranger jusqu'ici celui de l'administration et des affaires. Dans ce but une équipe de conseillers rend visite aux patrons de pêche régulièrement mettant à leur disposition ses connaissances et son expérience. Elle s'adjoindra sans doute bientôt un propagandiste ou un conseiller en administration. On envisage également de créer un poste de conseiller-comptable et d'organiser un cours spécial en administration de bateaux de pêche, deux mesures propres à atteindre cet objectif. Ce serait là la tâche de l'École des pêcheries qui verra ainsi s'étendre son champ d'action dans deux directions à la fois puisque, si le projet de chalutier-école se réalise, elle devra également se charger de l'entraînement pratique complet des futurs pêcheurs.

Il est clair que le Service ne travaille pas seul à cette énorme tâche et qu'il a compté à l'occasion sur plusieurs organismes gouvernementaux ou para-gouvernementaux pour en réaliser les différentes phases. Ainsi le gouvernement du Canada, en plus d'accorder des subsides par l'intermédiaire de son ministère des Pêcheries, met à la disposition des spécialistes de la pêche une importante documentation technique; le personnel de son Service de développement industriel collabore même directement avec l'équipe du Québec. Le ministère des Transports voit à l'inspection des navires neufs ou accidentés, ainsi qu'à l'inscription et à l'enregistrement des bateaux. A différentes occasions, le Service a pu compter sur la collaboration de ministères du Québec : Famille et Bien-Être social, Éducation, Justice, comme sur les directions et services de son propre Ministère: Bureau de la statistique du Québec, Service de protection, de réfrigération, de constructions. Depuis l'introduction de chalutiers d'acier dans la flotte en 1961, le Service compte sur la Lloyd's Register of Shipping qui se charge de surveiller la construction de ces types de bateaux et sert de conseiller technique.

Comme on le voit, bien des problèmes se posent à ceux qui ont charge de la flotte de pêche hauturière. Le besoin de personnel plus qualifié et l'amélioration de la rentabilité des unités demeureront encore longtemps des sujets d'étude. Il ne faudrait surtout pas "recourir à des expédients — certains diront des cataplasmes — qui peuvent corriger temporairement une situation, mais qui, d'autre part, ont tendance à perpétuer des méthodes désuètes", selon les mots mêmes du ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec. Tous désirent que l'industrie de la pêche au Québec soit dynamique et capable de soutenir la concurrence de celle des autres provinces et des pays étrangers. La flotte du Québec a déjà commencé à sentir les effets d'un mouvement vers l'intégration verticale, tendance que l'on note d'ailleurs dans d'autres pays. Aujourd'hui l'équipement de pêche est varié, coûteux et difficile à manoeuvrer; sa complexité augmentera et la nécessité pour les pêcheurs de se spécialiser; ils désireront aussi obtenir de meilleurs gages de sécurité. Il faudra s'appliquer à trouver des techniques pour améliorer la productivité, étendre la pêche à des domaines non encore touchés, former des hommes encore plus qualifiés et assurer aux pêcheurs professionnels des gains intéressants.



La baie des Chaleurs à Carleton (Office du film du Québec)

## Un bateau côtier équipé pour la pêche aux myes

### Le V/M ROUSSEL

par Jean-Marie BOULANGER

Voici un nouveau bateau que nous décrit, avec sa précision coutumière, M. Jean-Marie Boulanger, à qui la revue doit plusieurs articles du plus grand intérêt sur les unités de pêche.

L'expansion de la flotte hauturière de pêche du Québec peut nous distraire des transformations apportées à la flottille de pêche côtière. La pêche artisanale doit se moderniser pour survivre; grâce à l'esprit d'initiative de certains de ses membres, s'y manifeste un regain de vitalité qui non seulement augure bien pour l'avenir, mais représente déjà, dans les régions où elle se pratique, des gains économiques dignes de mention.

Quelques pêcheurs de ce groupe ont compris qu'il fallait changer et diversifier leurs méthodes de pêche, pensant, avec raison, qu'une plus grande flexibilité d'opération leur permettrait de profiter

de l'abondance des fruits de mer non recherchés par les pêcheurs hauturiers ou hors de leur atteinte.

Le V/M *Roussel*, bateau équipé pour la cueillette des myes (coques, *clams*), illustre bien comment cette évolution de nos pêcheurs côtiers peut se traduire dans la pratique de la pêche. On voit, également, comment une réalisation semblable, si humble soit-elle, peut aider à créer des emplois et contribuer de façon importante à la vie économique d'une région.

Ce bateau a été entièrement conçu par son propriétaire, M. Émile Roussel et construit par

M. Stanley Doucet, tous deux de Saint-Omer. Du type *Cape Island*, à plage arrière très dégagée, il se prête bien à la pratique de la plupart des opérations de la pêche côtière.

Gréé pour la cueillette des myes, le bateau porte, à l'avant et à l'arrière, deux potences qui servent à la mise à l'eau d'un convoyeur de vingt-quatre pieds de longueur. Ce tapis roulant, dont une extrémité s'articule sur l'arrière du bateau, à tribord, se termine, à l'autre bout, par des dents de râteau qu'arrosent six jets d'eau salée avec une pression de soixante livres au pouce carré.

En pêche, le tapis roulant est ajusté en position débordée à tribord — comme le montrent les photos — et la partie avant est immergée à un angle permettant de la faire glisser sous cinq à dix pieds d'eau, profondeurs de pêche les plus communes. Le bateau ayant une erre d'environ un mille à l'heure sur l'avant entraîne avec lui le tapis roulant qui râcle le fond où sont enfouies les myes.

Délogées par les dents du râteau, soulevées par les tourbillons créés par les jets d'eau, qui les poussent en même temps vers le convoyeur, les myes tombent sur le tapis roulant qui les porte à bord. Deux membres de l'équipage les déposent alors dans des caisses en bois. Au débarquement, les myes sont transportées à l'usine. Elles y sont triées, écaillées et lavées, puis mises en conserve dans des boîtes d'une capacité de cinq onces.

Le *V/M Roussel* pêche aux myes, dans la baie des Chaleurs, du début du printemps jusque vers le 15 juillet et occupe, à raison de 60 heures de travail par semaine, un équipage de quatre hommes. Les prises quotidiennes du bateau varient entre 25 et 100 boisseaux; leur transformation apporte du travail à vingt-six personnes dans une usine qui, en plus de préparer des conserves de homard et de foie de morue, a déjà traité, en une seule saison, 420,000 livres de myes fraîches.

Les myes mises en conserve à l'usine de Saint-Omer ont des acheteurs en Gaspésie et ailleurs au Québec. Cependant, la plus grande partie de la production est exportée sur le marché des provinces maritimes et de l'Ontario. La demande est bonne et le *V/M Roussel* ne suffit pas à la satisfaire.

Cette réalisation d'un pêcheur gaspésien parle par elle-même, tant du point de vue technique que par l'influence qu'elle exerce sur l'économie de la localité. Elle pourrait fort bien être imitée, avec avantage, dans d'autres régions où les myes abondent. Cependant, la pollution des eaux compromet sérieusement l'exploitation de cette richesse naturelle et empêche dans une certaine mesure, la mise en application des projets d'expansion de cette pêche.

## *V/M ROUSSEL*

### *Caractéristiques principales*

*Longueur hors tout* 45'0"

*Largeur hors tout* 14'0"

*Type Cape Island*

*Construction en bois*: essences variées, érable, épinette, genévrier et orme.

*Moteur principal*: Perkins, six cylindres, 68 h.p. à 2,000 tours/minute.

*Inverseur/réducteur*: Warner Velvet, Stenpro, rapport de réduction de 2.10: 1

*Hélice*: à trois pales, de 22 pouces de diamètre par 18 pouces de pas.

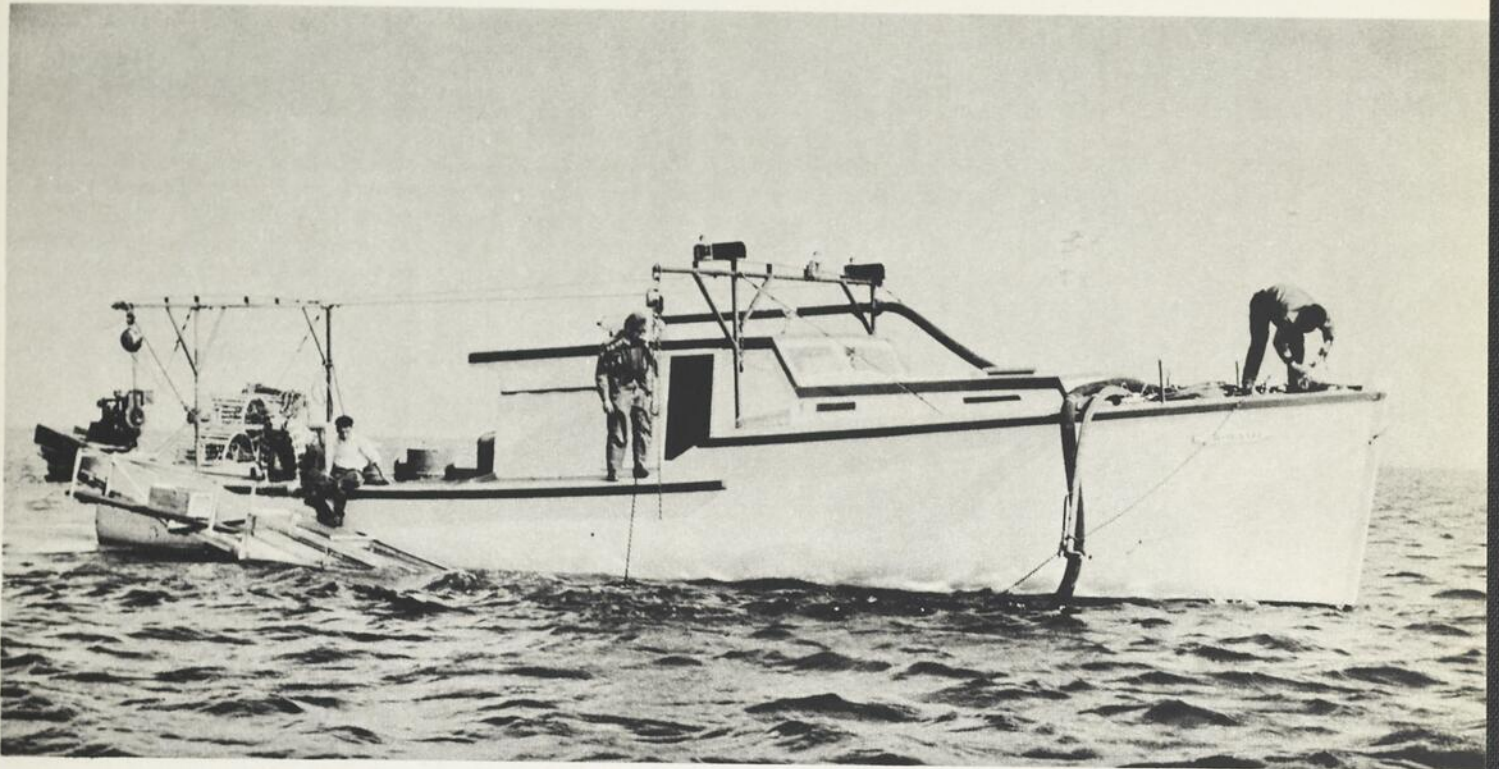
*Pompe d'alimentation des jets d'eau*: entraînée par un moteur Continental à essence, de 6 cylindres, donnant 140 h.p.; diamètre de l'aspiration de la pompe, 6 pouces; diamètre de la décharge aux jets, 4 pouces; pression de 60 livres au pouce carré; diamètre des jets, 1/2 pouce.

*Tapis roulant*: 24 pieds de longueur par 20 pouces de largeur.

*Moteur d'entraînement du convoyeur*: Clifton, à essence, refroidi à l'air, 6 h.p.

*Vitesse linéaire du tapis roulant*: 12 pieds à la minute.

Bateau conforme aux exigences du Bureau canadien d'Inspection des Navires pour la navigation en eaux intérieures, Classe II, construit grâce à l'aide apportée à l'expansion de la flotte de pêche par le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec.



Le V/M Roussel vu de tribord. Potence - Tapis roulant - Boyau d'alimentation des jets d'eau.

(Office du film du Québec)



Détail du tapis roulant sur lequel remontent les myes. À l'extrémité supérieure du tapis, le moteur d'entraînement.

(Office du film du Québec)

## ÉDITORIAL (suite)

La mise en marche de ce projet, qui à lui seul représente une dépense d'un million de dollars, est étroitement liée à la réalisation d'un vaste programme visant à faire de son port d'attache, Rivière-au-Renard, un port de pêche parmi les plus modernes et un centre industriel de première importance. En effet, une vaste usine de transformation d'une valeur d'un million et demi y sera construite; elle comprendra un atelier de préparation de filets de poisson, un autre destiné à la production de farine, un fumoir et une conserverie. Elle pourra, dès le début, transformer 20 millions de livres de poisson, puis dans cinq ou six ans de 35 à 40 millions. Le gouvernement du Québec pour sa part, outre l'aide accordée à Pêcheurs unis pour la construction du chalutier et de l'usine de transformation, se chargera du frigorifique et de l'usine de glace artificielle, d'une rampe de lancement et d'un parc d'hivernage; ces quatre projets de construction coûteront, avec l'aménagement du terrain, quelque 1,200,000 dollars.

La contribution du ministère de la Voirie, le réseau routier, et celle du ministère fédéral des Travaux publics, l'aménagement du havre (opérations de dragage, construction d'un brise-lames, réfection des tabliers du quai), viendront compléter une oeuvre d'envergure, à la réalisation de laquelle tous les organismes en cause travaillent en parfaite harmonie. Le projet complet est actuellement évalué à 4,400,000 dollars. Une fois en activité, usines et ateliers emploieront presque à l'année longue trois cents et plus tard six cents personnes. C'est dire l'importance que le projet revêt aux yeux de tous. D'ailleurs, l'avenir de ce centre de pêche moderne sera celui des pêches du Québec, car il représente la première étape du mouvement d'industrialisation poussée qui est en marche à l'heure actuelle dans ce secteur. Mentionnons ici que tout cela a été en partie rendu possible grâce à l'aide financière accordée par le gouvernement canadien en vertu de la loi ARDA.

Un projet important a également été entrepris en 1965 : la construction d'une usine de transformation du poisson à Paspébiac, usine qui remplace celle de Robin, Jones & Whitman détruite par le feu. Évaluée à plus de 650,000 dollars, l'usine comprendra des ateliers de préparation de filets de poisson, de poissons entiers et de sous-produits. Elle répondra aux normes les plus avancées de l'automatisation. Les installations d'entreposage et de congélation, mises au point par nos spécialistes, permettront d'atteindre des températures de -25 et de -40° F; on utilisera pour la première fois les congélateurs à plateaux verticaux, munis d'installations de dégivrage à air chaud, qui sont particulièrement utiles pour la congélation du poisson rond et des sous-produits.

L'activité des services de la Direction des pêcheries a connu, dans certains cas, une orientation nouvelle; en effet rien n'a été négligé pour assurer la plus parfaite coordination à tous les niveaux. Ainsi au cours de 1965/1966, le Service de protection a augmenté ses effectifs afin d'améliorer son efficacité. De même, le Service de réfrigération a continué la rénovation des postes de collection de Gaspé-nord, grâce à l'aide reçue en vertu de la loi ARDA. Il a vu également à l'agrandissement de trois de ses usines de glace artificielle, à la construction d'entrepôts communautaires et de hangars à sel sur la basse Côte-Nord. De concert avec le ministère de l'Éducation, le Service d'économie maritime voit à la mise en marche du projet de chalutier-école. Le Service de constructions s'occupe pour sa part, entre autres projets, de la construction d'un parc d'hivernage et d'un plan de halage des bateaux à Havre-Aubert aux Iles-de-la-Madeleine et de l'établissement des plans et devis de construction de l'usine de transformation de Cap-aux-Meules.

Outre les travaux énumérés, initiatives de l'année 1965, le gouvernement a réalisé des projets amorcés précédemment et poursuivi sa tâche habituelle de soutien et d'assistance tant financière que technique aux pêches. La prime d'assurance de la flotte moderne, qui est défrayée par le Ministère, représente à elle seule plus du tiers des montants versés à l'industrie des pêches.

Ainsi seront dépensés les crédits votés au poste des pêches. A ceux qui diront : « Le gouvernement donne plus, comparativement, à ce secteur qu'à tout autre », nous répondrons que c'est vrai; « ... que les sommes versées rapportent moins que dans d'autres secteurs », que c'est exact ... pour le moment. Cependant, ces crédits assureront l'industrialisation de la pêche et permettront de comparer son rendement à celui des autres industries. Une fois déterminée la contribution des pêches à l'économie générale, il sera plus aisé de mener à bien le travail de stabilisation économique des autres secteurs d'activité des régions maritimes, dont les habitants pourront espérer participer un jour au même titre que tous à une vie collective plus équilibrée.

Gérard D. Lévesque  
Ministre

un million de  
port à attache,  
l de première  
on et demi y  
autre destinée  
t, transformer  
gouvernement  
du chalutier  
fficieelle, d'une  
côté, avec

ministère fédéral  
a d'un bris-  
la réalisation  
et complet est  
emploieront  
rtance que le  
celui des pé-  
n poussée qui  
n partie rendu  
la loi ARDA.

une usine de  
& Whitman  
ers de prépo-  
ex normes les  
nises au point  
utilisera pour  
givrage à air  
sous-produits.

as, une orien-  
on à tous les  
effectifs afin  
novation des  
Il a vu éga-  
m d'entrepôts  
ministère de  
chalutier-école.  
truction d'un  
Madeleine et  
s-sur-Meules.

a réalisé des  
assistance tant  
à est défrayée  
e des pêches.

diront : « Le  
pondrons que  
s », que c'est  
la pêche et  
déterminée la  
le travail de  
les habitants  
us équilibrée.

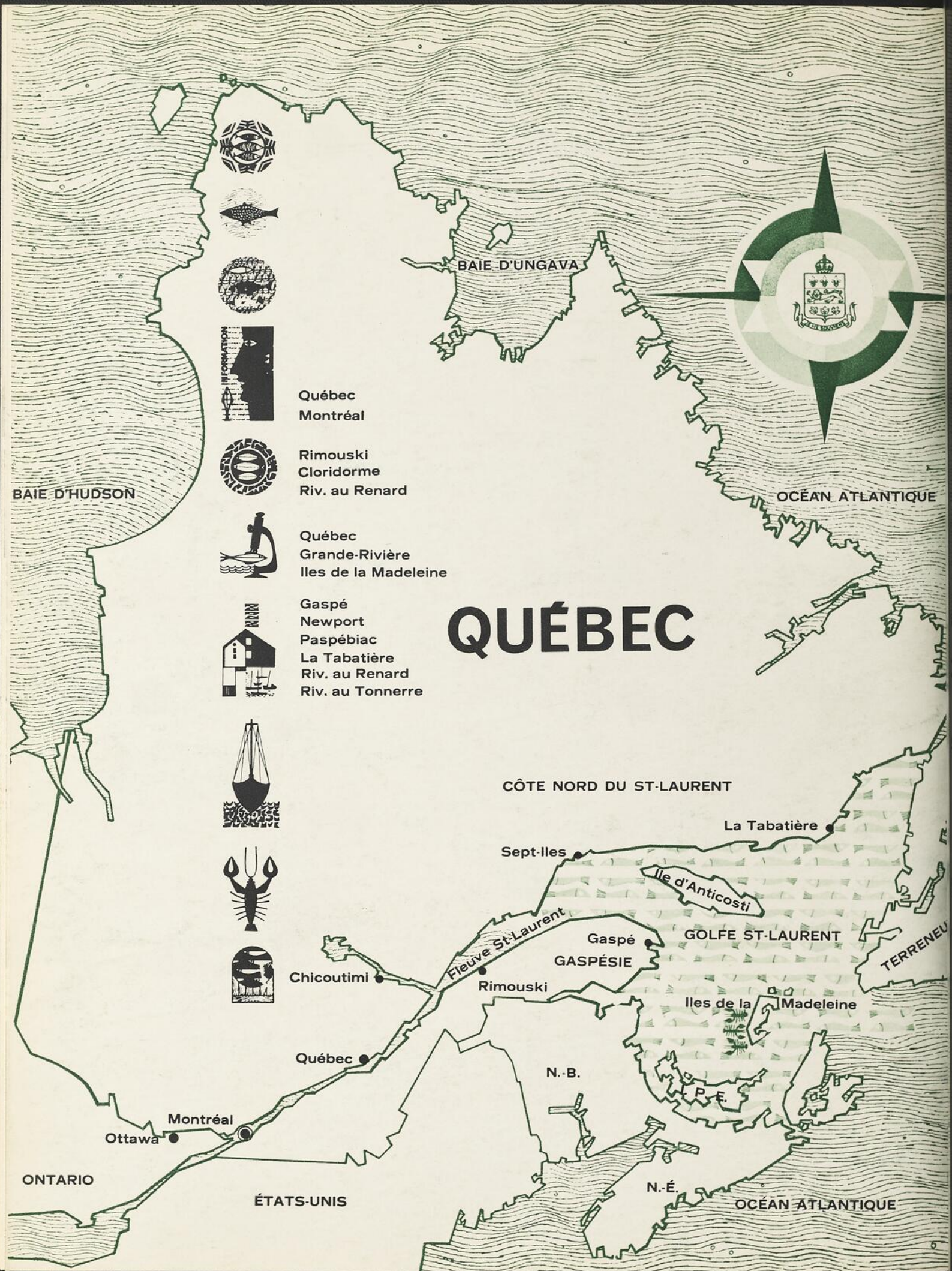
Lévesque

LES MARCHÉS



**Le VILLMONT, premier chalutier-senseur de la flotte de pêche du Québec, a été lancé à Paspébiac le 22 août 1965.**

(Photo Estel)



# QUÉBEC



Québec  
Montréal



Rimouski  
Cloridorme  
Riv. au Renard



Québec  
Grande-Rivière  
Iles de la Madeleine



Gaspé  
Newport  
Paspébiac  
La Tabatière  
Riv. au Renard  
Riv. au Tonnerre



CÔTE NORD DU ST-LAURENT

La Tabatière

Sept-Iles

Ile d'Anticosti

GOLFE ST-LAURENT

Gaspé  
GASPÉSIE

TERRENEUVE



Chicoutimi

Fleuve St-Laurent

Rimouski

Iles de la Madeleine



Québec

N.-B.

ONTARIO

Montréal

Ottawa

ÉTATS-UNIS

N.-É.

Océan Atlantique